



CAPITALISATION D'EXPERIENCES SUR LA FORMATION DES PRODUCTEURS AU SENEGAL

Cas de la Basse Vallée du Fleuve
Sénégal de 2000 à 2020

Octobre 2022

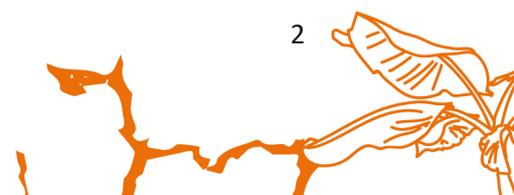
*Réalisé par le Réseau FARSEN :
Abdou Khadre FALL, Souleymane SARR, Ousmane
SOW, Ibrahima DIOP, Assane NDIAYE, Ndombé LO
El Hadj SENE, Abdoulaye FAYE*



Pour citer ce document : *Capitalisation d'expériences de la formation des producteurs au Sénégal : cas de la basse vallée du Fleuve Sénégal de 2000 à 2020*, Réseau FARSEN, 2022



Attribution - Partage dans les Mêmes Conditions [CC BY-SA](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/)

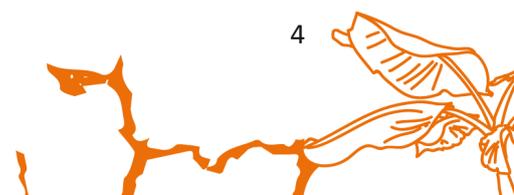


SOMMAIRE

| | |
|--------------------------------------------------------------|-----------|
| REMERCIEMENTS | 5 |
| LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS..... | 6 |
| LISTE DES TABLEAUX | 8 |
| LISTE DES FIGURES..... | 8 |
| LISTE DES ENCADRES | 8 |
| INTRODUCTION | 9 |
| I. APPROCHE METHODOLOGIQUE..... | 11 |
| 1.1 Objectifs et résultats attendus | 11 |
| 1.2 Recueil et analyse de données | 12 |
| 1.3 Atelier de formation..... | 12 |
| 1.4 Travail de terrain de capitalisation..... | 12 |
| 1.5 Atelier de capitalisation..... | 12 |
| 1.6 Outil analyse de la capitalisation..... | 13 |
| II. CONTEXTE DE CAPITALISATION..... | 14 |
| 2.1 Évolution de la FAR..... | 14 |
| 2.2 Caractéristiques géophysique du Delta du Fleuve | 16 |
| 2.3 Formation continue en lien avec les OPA | 17 |
| 2.4 Caractéristiques de l’agriculture et des OP | 17 |
| III. RESULTATS DE LA CAPITALISATION | 20 |
| 3.1 La formation agricole dans le delta de la VFS | 20 |
| 3.2 Historique et demande des OP | 21 |
| 3.3 Structures et offre de FAR..... | 25 |
| 3.4 Offre de formation | 27 |
| 3.5 Démarches et modalités de formation | 30 |
| 3.6 Capitalisation spécifique | 33 |
| 3.7 Capitalisation d’expériences innovantes..... | 42 |
| ❖ LSGT ou les Savoirs des Gens de la Terre | 42 |
| ❖ ASCA..... | 44 |
| ❖ Clusters horticoles et avicoles de 3FPT | 46 |
| ❖ Formation au métier de conseil en agriculture au CIFA..... | 47 |



| | |
|-------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| ❖ Formation des leaders paysans (PSAOP 2) | 48 |
| ❖ RESOF..... | 51 |
| ❖ Formation des femmes agricultrices | 52 |
| IV. ANALYSES GENERALES ET PERSPECTIVES..... | 56 |
| 4.1 Vécu et ressenti des acteurs : forces et faiblesses de la formation | 56 |
| 4.2 Atouts et limites de la formation agricole..... | 57 |
| 4.3 Besoins d'appui et de renforcement de capacités..... | 57 |
| 4.4 Prise en charge des nouveaux métiers..... | 58 |
| CONCLUSION, RECOMMANDATIONS ET POINTS D'ATTENTION | 60 |





Remerciements

L'association FARSEN tient à remercier très vivement :

- Le président du Réseau FAR, Pierre Blaise ANGO pour son appui et ses conseils ;
- Le secrétaire exécutif Khalid BELARBI pour son appui et sa sollicitude ;
- Toute l'équipe du secrétariat exécutif du Réseau FAR : Hassan QUAROUCHE, Marie BALSE, Marie PICARD, Audrey DEPIGNY SIRVENTE, Corinne PICKETT ;
- Les membres du bureau de FARSEN ;
- Les responsables des établissements de formation du delta du Fleuve Sénégal ;
- Les responsables des organisations paysannes du delta du Fleuve Sénégal ;
- Les Directeurs du CIFA entrant et sortant pour avoir facilité tous les contacts avec les responsables des producteurs ;
- L'équipe de capitalisation de FARSEN ;
- Le Directeur du CIPA de Saint Louis ;
- Toutes les personnes qui ont contribué à nous alimenter en ressources cognitives.

Liste des sigles et abréviations

| | |
|----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ACSA | Adaptation au changement climatique et sécurité alimentaire dans les systèmes agricoles des petits producteurs du delta du fleuve |
| ACP | Approche par les compétences |
| AF | Agriculture familiale |
| ASESCAW | Amicale socio-éducative, sportive et culturelle des agriculteurs du Walo |
| ASPRODEB | Association sénégalaise pour le développement par la base |
| CDD | Comité départemental de développement |
| CEDAF | Centre départemental d'assistance et de formation pour la femme |
| CFP | Centres de formation professionnelle |
| CGER | Centre de gestion en économie rurale |
| CIFA | Centre interprofessionnel de formation aux métiers agricoles |
| CIPA | Centres d'initiation et de perfectionnement dans les métiers de l'agriculture |
| CLD | Comité local de développement |
| CNCAS | Caisse national de crédit agricole |
| CNCR | Conseil national de concertation et de coopération des ruraux |
| CNFTEIA | Centre national de formation des techniciens en élevage et en industries animales |
| CSPH | certificat de spécialité en productions horticoles |
| EAF | Exploitation agricole familiale |
| ECOWAP | Politique agricole des états de la communauté économique des états de l'Afrique de l'ouest |
| FAR | Formation agricole et rurale |
| FARSEN | Association des acteurs de la formation agricole et rurale du Sénégal |
| FEPRODES | Fédération des groupements et associations des femmes productrices de Saint-Louis |
| FONGS | Fédération des organisations non gouvernementales du Sénégal |
| FPA | Fédération des périmètres autogérés |
| GIE | Groupement d'intérêt économique |
| GP | Groupement de producteur |
| GPF | Groupement de promotion féminine |

| | |
|--------|---------------------------------------------------------------------|
| LOASP | Loi d'orientation agro sylvo-pastorale |
| MAER | Ministère de l'agriculture et de l'équipement rural |
| NPA | Nouvelle politique agricole |
| ODD | Objectifs de développement durable |
| OMVS | Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal |
| OP | Organisation des producteurs |
| OPA | Organisation des producteurs agricoles |
| OSC | Organisations de la société civile |
| PAS | Plan d'ajustement structurel |
| PDC | Plan de développement communal |
| PDD | Plan de développement départemental |
| PIB | Produit intérieur brut |
| PSAOP | Programme des services agricoles et des organisations paysannes |
| PSE | Plan Sénégal émergent |
| RIFAR | Réseau international de formation agricole et rurale |
| SAED | Société d'aménagement et d'exploitation du delta du fleuve Sénégal |
| SNFAR | Stratégie nationale de formation agricole et rurale |
| SP | Secteur privé |
| SPG | Formation sur le système participatif de garantie |
| UGB | Université Gaston Berger |
| UJAK | Union des jeunes agriculteurs de Kassak |
| UPA/DI | Union des producteurs agricoles pour le développement international |
| VFS | Vallée du fleuve Sénégal |

Liste des tableaux

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <i>TABLEAU 1 : TABLEAU D'ANALYSE SEPO</i> | 13 |
| <i>TABLEAU 2 : CHRONOGRAMME DE LA MISE EN PLACE DES STRUCTURES DE FORMATION AGRICOLE</i> | 15 |
| <i>TABLEAU 3 : STRUCTURES DE FORMATION</i> | 26 |
| <i>TABLEAU 4 : PRINCIPALES FORMATIONS DEROULEES</i> | 28 |
| <i>TABLEAU 5 : ANALYSE DES OFFRES DE FORMATION PAR STRUCTURE</i> | 33 |
| <i>TABLEAU 6 : MODULE ET BENEFICIAIRES DE FORMATION</i> | 44 |
| <i>TABLEAU 7 : FORCES ET FAIBLESSES DE LA FORMATION DES OP</i> | 56 |
| <i>TABLEAU 8 : ATOUTS ET LIMITES DE LA FORMATION CONTINUE</i> | 57 |

Liste des figures

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <i>FIGURE 1 : CARTES DU SENEGAL ET DU DELTA DU FLEUVE SENEGAL (SOURCE : WWW.AU-SENEGAL.COM)</i> | 16 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|----|

Liste des encadrés

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <i>ENCADRE 1 : CHAMP ECOLE PAYSAN ET GIPD</i> | 31 |
| <i>ENCADRE 2 : CONCEPT DE RELAIS PAYS</i> | 32 |
| <i>ENCADRE 3 : LSGT OU UN PROGRAMME INTEGRE DE FORMATION</i> | 43 |
| <i>ENCADRE 4 : TEMOIGNAGE D'UN ACTEUR CLE</i> | 44 |
| <i>ENCADRE 5 : APPRECIATIONS DES FORMATEURS ET DES PRODUCTEURS</i> | 49 |
| <i>ENCADRE 6 : TEMOIGNAGE DE PARTICIPANT A LA FORMATION DES LEADERS</i> | 51 |
| <i>ENCADRE 7 : DIFFICULTES DE PRISE EN CHARGE DE LA DIMENSION GENRE</i> | 52 |
| <i>ENCADRE 8 : TEMOIGNAGE D'UNE PRODUCTRICE</i> | 54 |
| <i>ENCADRE 9 : TEMOIGNAGE D'UNE FEMME LEADER</i> | 54 |
| <i>ENCADRE 10 : TEMOIGNAGE D'UNE FEMME CHEFFE D'ENTREPRISE ET PRESIDENTE DE FEDERATION</i> | 55 |

Introduction

Actuellement la politique économique et sociale de l'État du Sénégal repose sur le Plan Sénégal Émergent (PSE, 2013). Les grandes orientations agricoles sont portées par le PSE. L'objectif de ce plan était, dès 2018, de placer l'économie sénégalaise sur une trajectoire de croissance durable de 7% par an¹.

Dans cette stratégie de développement de l'agriculture avec le PSE, la Vallée du Fleuve Sénégal occupe une place importante de par les ressources humaines et financières mobilisées à travers les sociétés de développement, les organisations professionnelles, le privé ainsi que la société civile rurale.

La vallée du Fleuve Sénégal et particulièrement le Delta a connu plusieurs expériences de formation des producteurs menées sous l'angle de différentes approches de développement et suivant les cultures irriguées et pluviales qui sont mises en place. Les premières expériences en conseil agricole et rural ont ainsi été mises en place par la Société d'Aménagement et d'Exploitation du Delta du Fleuve Sénégal (SAED) vers les années 1980.

La SAED a mis en place le **Centre Interprofessionnel de Formation aux Métiers Agricoles (CIFA)** en 1995, qui s'occupe entièrement de la formation des producteurs et du recyclage de ses agents. A côté du CIFA, existent le **Centre de Gestion et d'Économie Rurale de la Vallée du Fleuve Sénégal (CGER)**, les projets et programmes, mais aussi des centres de formation comme le **Centre National de Formation des Techniciens en Élevage et en Industries Animales (CNFTEIA)**, les **Centres de Formation Professionnelle (CFP)** au niveau des chefs-lieux de département et le **Centre d'Initiation et de Perfectionnement Agricole (CIPA)** de Saint Louis, l'**Université Gaston Berger (UGB)** et plus récemment l'**Institut Supérieurs d'Enseignement Professionnel de Richard Toll**.

Le dynamisme de la FAR est marqué par l'apport important des organisations professionnelles agricoles comme la **FPA** et l'**ASESCAW** dont les interprofessions (riz, tomate, patate douce, oignon, semences) et les associations de femmes dont la **Fédération des Groupements et Associations de Femmes Productrices de la Région de Saint-Louis (MEC FEPRODES)**

Toutes les politiques agricoles ont été testées au niveau de cette zone de la vallée qui devrait être le grenier du Sénégal par le biais de la culture irriguée centrée sur le riz, l'oignon, la tomate, la patate douce et les cultures horticoles d'exportation.

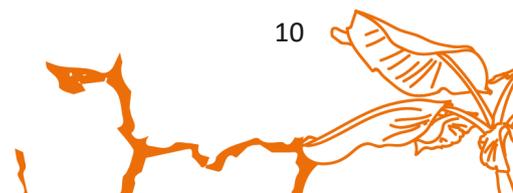
C'est dans ce contexte que le Réseau des acteurs de la formation agricole et rurale (FARSEN), avec l'appui (méthodologique, technique et financier) du Réseau International formation agricole et rurale (Réseau FAR) a décidé d'identifier et de capitaliser les expériences pertinentes de formation des producteurs au niveau de la Basse Vallée du Delta du Fleuve Sénégal qui connaît des enjeux économiques, sociaux et environnementaux de plus en plus grands.²

¹ PSE 2013

² Michel Mietton, Dominique Dumas, Olivier Hamerlynck, Alioune Kane, Adrien Coly, et al.. Le delta du fleuve Sénégal Une gestion de l'eau dans l'incertitude chronique. Incertitude et Environnement, Nov 2005, Arles, France. pp.321-336. f



L'objectif de la capitalisation est de **contribuer à la production de connaissances sur la formation des producteurs au niveau de la basse vallée du Fleuve Sénégal**. Un tel travail mène d'abord à faire un rappel des objectifs et des résultats attendus, ensuite décrire le cadre de l'étude et l'approche méthodologique, présenter les résultats, analyser les résultats et enfin décliner les recommandations et les points d'attention.



I. Approche méthodologique

1.1 OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

L'objectif de la capitalisation est de contribuer à la production de connaissances sur la formation des producteurs au niveau de la basse vallée du Fleuve Sénégal. Il s'agit d'identifier les pratiques de formation des producteurs de 2000 à nos jours en faisant un état des lieux complet de toutes les pratiques pertinentes et innovantes à travers une documentation et d'analyser les réussites et les difficultés rencontrées.

Plus spécifiquement il s'agit de :

- identifier les expériences pertinentes et innovantes de formation des producteurs ;
- identifier les différentes structures de formation et les profils des formateurs ;
- définir les modalités des différentes formes de formations des producteurs (méthodes de construction de l'offre de formation, implication des acteurs, modalités pédagogiques) ;
- identifier les sources de financement des formations ;
- identifier les modalités de formation (présentiel, alternance, supports pédagogiques, langue)
- analyser pour en déduire l'efficacité et l'efficience, les succès et les échecs de ces différentes formations ;
- évaluer l'impact de ces différentes formations sur l'évolution des exploitations agricoles familiales de la basse vallée du fleuve Sénégal ;

Le principal résultat attendu est la production d'un document partagé de capitalisation des formations des producteurs au Sénégal qui va permettre de :

- répertorier les acteurs clés (parties prenantes) de la formation des producteurs ;
- identifier toutes les expériences de formation des producteurs au Sénégal, et particulièrement sur le fleuve Sénégal ;
- analyser les différentes démarches et outils mobilisés pour la formation des producteurs ;
- décrire et analyser les résultats des expériences et les difficultés rencontrées ;
- avoir un document exhaustif à mutualiser sur les différentes modalités de formation des producteurs utile à l'action et aux décideurs.

1.2 RECUEIL ET ANALYSE DE DONNEES

La démarche a suivi les étapes suivantes que sont la formation des membres de l'équipe au processus de capitalisation, recueil d'informations sous forme d'entretiens collectifs (annexe 1) avec les acteurs des structures de formation et des OP (annexe 2) et un atelier de capitalisation national.

1.3 ATELIER DE FORMATION

Un atelier de formation sur la méthodologie de capitalisation a été organisé afin d'outiller l'équipe et adopter une démarche commune.

Au terme de cette formation, les participants ont pu :

- maîtriser les concepts de capitalisation d'expérience et d'innovations ;
- évaluer les pratiques de capitalisation d'expérience ;
- identifier, décrire et analyser une expérience de formation ;
- apprendre les règles de rédaction d'un document de capitalisation lisible ;
- s'approprier les outils et les supports de communication et de promotion des expériences et des innovations les plus appropriés ;
- élaborer des plans de capitalisation d'expériences pour chaque zone délimitée ;
- acquérir les connaissances et les capacités requises en matière de capitalisation d'expérience ;
- élaborer des plans de capitalisation et de promotion des innovations pour leur projet ;
- élaborer un guide d'entretien consensuel permettant de recueillir les données à capitaliser

1.4 TRAVAIL DE TERRAIN DE CAPITALISATION

Le travail de terrain a été réalisé au niveau des différentes zones de la basse vallée du Fleuve du Sénégal. Des séances de travail sous forme d'entretiens collectifs ont été organisées avec les structures suivantes : les services étatiques de FAR, les ONG, les projets et programmes nationaux et régionaux, les agences de FAR, les organisations paysannes, les structures de formation en FAR.

Les différentes séances de travail ont permis de recueillir et de valider toutes les informations sur l'ensemble de la problématique de la formation des producteurs au niveau de la structure concernée et de sa zone de rayonnement. Une fiche de synthèse a été élaborée (annexe 3).

1.5 ATELIER DE CAPITALISATION

Les objectifs assignés à cet atelier étaient de :

- soumettre pour partage et validation des expériences dites intéressantes identifiées au niveau des structures et organisations rencontrées ;

- faire la typologie des formations et des sources de financement de la formation des producteurs ;
- élaborer une fiche technique de capitalisation ;
- rédiger un document de capitalisation expérientielle de la formation des producteurs.

L'atelier a réuni l'équipe de travail de terrain (8 personnes) et 14 autres participants représentant des structures de formation et des OP (annexe 4).

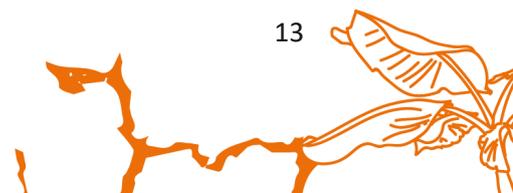
1.6 OUTIL ANALYSE DE LA CAPITALISATION

Le SEPO est un acronyme dérivé des mots Succès, Échecs, Potentialités et Obstacles. Il s'agit d'un outil qui permet entre autres à des groupes d'acteurs d'analyser de façon systématique leurs activités passées, d'en sortir des résultats et d'anticiper sur l'évolution future. Elle facilite la structuration des débats et discussions nécessaires à l'analyse collective d'un processus opérationnel et la visualisation des résultats.

Le SEPO permet aux producteurs et à leurs OP avec l'appui des formateurs et des partenaires à s'exprimer et comparer leurs différentes perceptions des résultats à capitaliser et arriver à des consensus.

Tableau 1 : tableau d'analyse SEPO

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>SUCCES Points forts, réussites, objectifs réalisés, atteints</p> | <p>POTENTIALITES Opportunités, prévisionnel, potentialités, idées, souhaits, tendances, capacités inexploitées</p> |
| <p>ECHECS Points faibles, échecs, faiblesses, difficultés, goulots d'étranglement</p> | <p>OBSTACLES Menaces, obstacles, résistances, conditions défavorables</p> |





II. Contexte de capitalisation

2.1 ÉVOLUTION DE LA FAR

Le Sénégal a vu vers les années 80 à 90 la mise en œuvre de politiques économiques et agricoles marquées essentiellement par le retrait progressif de l'État (slogan de moins d'Etat et mieux d'Etat) et la privatisation des fonctions économiques et marchandes, la libéralisation des circuits économiques, la décentralisation des pouvoirs vers les collectivités territoriales et l'intégration économique régionale.

Sur le plan de l'éducation et de la formation professionnelle, cette période reste marquée par un taux d'achèvement des études très faible ainsi qu'un accès limité aux formations. Cette situation, qui a des conséquences sur l'insertion professionnelle et sociale, concerne également le monde agricole et rural confronté aux défis majeurs de sécurité alimentaire, de lutte contre la pauvreté et de développement durable. Ce constat est d'autant plus marqué que le secteur agricole avait déjà été mis en difficultés dans les années de sécheresse de 1970 (difficultés économiques au niveau national, abandon des terres et exode rural).

Pour faire face à cette situation, l'État du Sénégal a pris plusieurs mesures pour booster la production comme les programmes spéciaux (maïs, manioc, etc), le Plan REVA, la GOANA qui se sont avérées inefficaces. C'est ainsi qu'interviendra le vote de la Loi d'Orientation Agro Sylvopastorale (LOASP) en 2004 qui a consacré à la formation agricole et rurale plusieurs chapitres et reconnu les organisations professionnelles agricoles (OPA) comme des acteurs à part entière dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques agricoles.

La politique de formation agricole et rurale est l'une des composantes de la politique de développement agro sylvo pastorale. À ce titre, elle s'inscrit pleinement dans le cadre défini par la LOASP qui rappelle que l'éducation, l'alphabétisation et la formation constitue des leviers stratégiques pour la modernisation de l'agriculture. C'est pourquoi l'Etat s'engage à définir et mettre en œuvre, en partenariat avec l'ensemble des acteurs du développement agro-sylvo-pastoral, une Stratégie Nationale de Formation (*Art.62: définition et la mise en œuvre d'une Stratégie Nationale de FAR (SNFAR); création de structures de formation aux métiers de l'agriculture dans chaque département et l'alphabétisation de tous les ruraux*).

Un grand nombre de politiques agricoles ont été mises en œuvre au niveau de cette zone de la vallée du fleuve Sénégal, considérée comme le grenier du Sénégal à travers d'abord le développement de la culture irriguée du riz et puis des cultures de diversification comme l'oignon, la tomate, patate douce et cultures maraichères dont celles d'exportation. La promotion des activités pastorales n'est pas en reste car la vallée est également une zone d'élevage. Il en est de même du développement des activités piscicoles.

Les évolutions des politiques agricoles et des dispositifs de formation dédiés sont illustrées dans la frise ci-dessous.

Tableau 2: chronogramme de la mise en place des structures de formation agricole

(Source: projet d'établissement ENCR 2020)

| Périodes | Dispositifs de formation dédiés |
|-----------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Période avant Indépendance | Création de l'école d'élevage de Saint Louis en 1938 pour lutter contre les grandes endémies |
| De 1960 à 1980 | Création des écoles de formations aux techniques agricoles (EATA, ENCR, CFPH, CIH) pour former les techniciens chargés d'encadrer les paysans et des Centres de Perfectionnement pour la formation des producteurs (agriculteurs, éleveurs, maraichers et pêcheurs) L'Ecole inter-état des sciences et médecine vétérinaires (EISMV) de l'UCAD en 1968 ; Démarrage du projet Sénégalais-Suisse d'Enseignement Agricole et Forestier en 1977. |
| De 1980 à 1997 | Création de l'INDR de Thiès en 1981, devenu ENSA en 1991 et pôle agronomique de l'université de Thiès depuis 2005 ; Arrêt de l'automatisme du recrutement des sortants des écoles FAR en 1991 ; Autorisation des EFAR à faire de la formation des producteurs, générer et utiliser des ressources propres (1991) ; 1999 Validation du document de stratégie nationale FAR intitulé « former les acteurs d'une nouvelle économie agricole et rurale : orientations et stratégies » |
| De 1997 à 2012 | Démarrage du Projet des Centres Polyvalents de formation des Producteurs (P/CPFP) en 2001 avec une coordination autonome puis transfert de la coordination du P/CPFP au BFPA en 2004 ; Création du BFPA en 2003 Les orientations et stratégies de la SNFAR sont prises en compte et traduites en articles par la LOASP. 2005 : le document FAR de 1999 est révisé lors d'un atelier national pour tenir compte de la LOASP ; Création du lycée agricole de Bignona ; L'UFR des sciences agronomiques, d'aquaculture et de technologie alimentaire de l'université Gaston Berger de Saint-Louis ; Création de l'université de Thiès Création de l'université El hadj Ibrahima Niass |
| A partir de 2012 ou seconde alternance | Création des ISEP (Thiès, Richard Toll Bignona, Matam, etc.) Université du Sine Saloum Université virtuelle du Sénégal Université Amadou Moctar Mbao Transformation des CIH en CIPA |

2.2 CARACTÉRISTIQUES GÉOPHYSIQUE DU DELTA DU FLEUVE

Le **Delta** du fleuve Sénégal est situé au nord-ouest du pays. C'est un espace margino-littoral à topographie basse, situé entre la mer et le continent. Il se présente sous une forme triangulaire dont les limites sont définies par le walo (zone autrefois inondée par la crue) et le diéri (zone jamais atteinte par la crue). Sa superficie est d'environ 6 000 km². Les sols sont argileux et parfois salés dans le walo, sableux dans le Diéri.

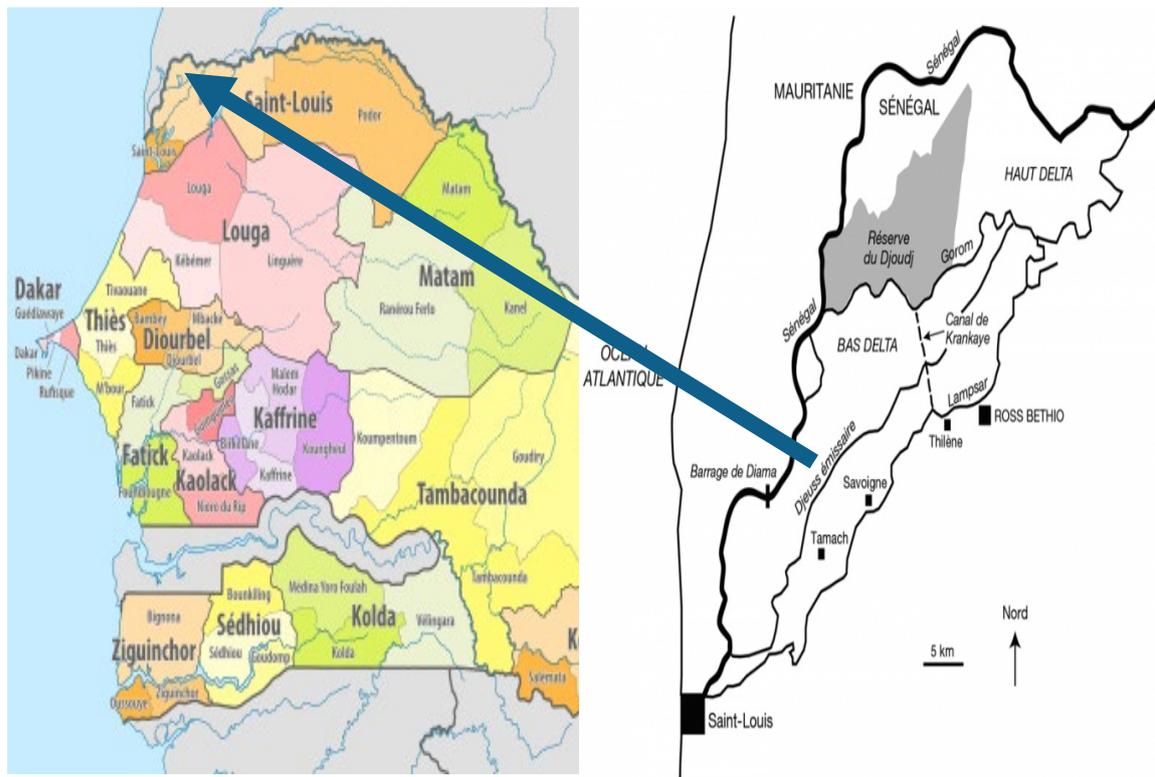


Figure 1: Cartes du Sénégal et du delta du fleuve Sénégal (Source : www.au-senegal.com)

La population du Delta est estimée à environ 60 000 habitants. La densité se chiffre à 13,7 habitants au km², mais les zones de forte concentration humaine se localisent le long de la route nationale 2, ou à proximité des grands axes hydrauliques.

Les eaux du Fleuve Sénégal et ses défluent (Lamsar gauche et droit, Gorom amont et Gorom aval, Lac de Guiers) et le barrage de Diama constituent le potentiel hydraulique de la vallée.

Le climat de type sahélien chaud et sec est caractérisé par :

- ➔ une saison sèche chaude de mars à juin ;
- ➔ une saison des pluies de juillet à octobre ;
- ➔ une saison sèche froide de novembre à février.

2.3 FORMATION CONTINUE EN LIEN AVEC LES OPA

Dans le cadre de la nouvelle vision politique née de l’alternance de 2000, les OPA à travers leurs leaders, ont participé fortement à la définition et au pilotage de certaines politiques agricoles comme la mise en place du Programme des Services Agricoles et Organisations de Producteurs (PSAOP) dont une des principales composantes leur a été dédiée. C’est dans ce cadre renforcé que les organisations professionnelles ont initié et mis en œuvre plusieurs expériences de formation selon les régions ou les zones agro écologiques.

Le développement du PSAOP a vu plusieurs organisations paysannes du Sénégal mettre en place une association appelée Association Sénégalaise pour la Promotion du Développement à la Base (ASPRODEB) à la suite du projet des Petits Projets Ruraux. Sa vocation principale est d’assurer le financement d’activités de production, de renforcement institutionnel et de toute autre activité qui concoure au développement rural initié par les OP.

La vallée du Fleuve Sénégal a connu plusieurs expériences de formation des producteurs menées sous l’angle de différentes approches de développement et selon les cultures irriguées et pluviales qui sont mises en place. Les premières expériences en conseil agricole et rural ont été mises en place par la Société d’Aménagement et d’Exploitation du Delta du Fleuve Sénégal (SAED).

La SAED, en rapport avec les organisations professionnelles de la VFS et des principaux acteurs y intervenant, a mis en place le **Centre Interprofessionnel de Formation aux Métiers Agricoles** (CIFA) qui s’occupe entièrement de la formation des producteurs et du recyclage de ses agents. À côté du CIFA existe le **Centre de Gestion et d’Économie Rurale de la Vallée du Fleuve Sénégal** (CGER) qui est plus dans le conseil de gestion, les projets et programmes, mais aussi des centres de formation comme le **Centre National de Formation des Techniciens en Élevage et en Industries Animales** (CNFTEIA), les **Centres de Formation Professionnelle** (CFP) au niveau des chefs-lieux de département et le **Centre d’Initiation et de Perfectionnement Agricole** (CIPA) de Saint Louis, l’**Université Gaston Berger** (UGB) et plus récemment l’**Institut Supérieurs d’Enseignement Professionnel de Richard Toll**. Les centres de formation en plus de la formation initiale ont des missions de formation continue des professionnels de l’agriculture et développement.

2.4 CARACTERISTIQUES DE L’AGRICULTURE ET DES OP

Dans la vallée du fleuve Sénégal, deux types d’agriculture coexistent :

- **l’agro-business**, qui représente à peine 5%. L’entreprise agricole se caractérise par l’importance des investissements (machine, irrigation), la main-d’œuvre principalement salariée, la déconnexion avec la cellule familiale.
- **l’agriculture familiale**. La base de la main-d’œuvre est essentiellement familiale.

L’agriculture irriguée occupe la plupart des surfaces tandis que l’agriculture hivernale (non irriguée) est pratiquée dans le Diéri et reste très marginale pour quelques cultures (niébé, pastèques, etc.) en raison de la faiblesse de la pluviométrie.





La typologie des exploitations agricoles³, réalisée sur la base des superficies exploitées, se présente comme suit :

- Petits producteurs (exploitants familiaux et GIE de producteurs) **jusqu'à 50 ha** ;
- Gros privés (producteurs moyens) **jusqu'à 200 ha** ;
- Gros producteurs (production intensive, agrobusiness), exploitant **plus de 200 ha** ou pratiquant la production intensive en serres, essentiellement destinée à l'exportation en Europe.

Il existe plusieurs formes d'organisations paysannes.

Les OP spécialisées et liées aux principales filières agricoles (riz, tomate, oignon, patate douce) et qui assurent des fonctions techniques économiques et de représentation pour leurs membres : crédit, approvisionnement, commercialisation. Ce sont des organisations mises en place par les projets ou programmes de développement antérieurs. C'est aussi des OP qui ont été créées pour remplir les « vides » engendrés par le désengagement de l'Etat. La FPA et ses Unions membres ainsi que toutes les interprofessions structurées autour des filières agricoles principales (CIRIZ, IPOS, CNCFTI, CNCFPD) sont dans cette catégorie.

Les OP à vocation multisectorielle qui s'efforcent de prendre en compte la diversité des activités de leurs membres y compris les aspects sociaux (adduction eau potable, poste de santé, école). On peut noter : ASESCAW, UGPR, PINORD, etc.

Les organisations qui regroupent des catégories socio-professionnelles particulières (femmes, jeunes). Leurs activités sont souvent définies a posteriori comme moyens d'atteindre les objectifs économiques et sociaux de leurs membres. Le Collège des jeunes de la FPA, le Réseau des Femmes Agricultrices du Nord (REFAN), la Fédération des Groupements et Associations de Femmes Productrices de la région de Saint-Louis (FEPRODES) et tous les autres GPF dans le Bas Delta du Fleuve Sénégal

Il y a plusieurs dynamiques au départ :

- une dynamique impulsée par l'Etat (coopération, syndicat, association...)
- une dynamique impulsée par les paysans (GIE, Union, Fédération faïtières)

Il y a une tendance à la structuration des OP du niveau local, au niveau régional, national : FONGS, UNCAS ; cette tendance se renforce avec le désengagement de l'Etat et beaucoup d'OP se structurent par filières.

Cette zone suscite un intérêt des populations. Cet intérêt est expliqué notamment par la place que les politiques publiques accordent à la Vallée du fleuve Sénégal dans les programmes de relance de

³ Oumar DIOP, Moussa Bocar FOFANA et Amadou Abdoulaye FALL 2008: Caractérisation et typologie des exploitations agricoles familiales du Sénégal Tome 1 Vallée du fleuve Sénégal Vol 8 . Institut sénégalais de recherches agricoles, 37 p.



l'agriculture (diversification et maîtrise de l'eau, redressement de la balance commerciale) et de renforcement des capacités techniques et managériales des producteurs.

La diversité des OP concerne aussi l'élevage qui a connu beaucoup d'évolution dans la vallée : sédentarisation, investissement, etc. Les éleveurs ne se contentent plus de suivre les troupeaux ; certains éleveurs du Ferlo ont de belles maisons, des voitures, ils engraisent et vendent pour la Tabaski. Actuellement, on note une dégradation : le prix des tourteaux augmente, l'état ouvre ses frontières pour la tabaski. La modernisation de l'élevage vient aussi de l'introduction de nouvelles races grâce à de bons géniteurs locaux achetés à des éleveurs qui se sont spécialisés depuis 20 ans. La capacité des éleveurs à suivre ces évolutions est cependant variable ; elle dépend de leur capacité d'investissement, de leur degré d'information et de formation.

Cependant, dans la vallée du fleuve Sénégal selon Diop⁴, la SAED classe les aménagements hydroagricoles selon trois critères : leur taille, leur conception et leur mode de financement. On distingue :

1) **les grands aménagements** (GA) qui sont entièrement mécanisés. Ils ont des superficies supérieures à 1.000 ha endigués et sont équipés de grosses stations de pompage ;

2) **les périmètres irrigués villageois** (PIV) avec des superficies de l'ordre de 20 à 50 ha sont irrigués par des motopompes et le plus souvent sont aménagés manuellement par des groupements villageois ce qui constitue leur principal problème

3) **les aménagements intermédiaires** (AI) sont apparus au début des années 80 et se rapprochent plutôt du modèle des grands aménagements, dont ils se différencient par une taille moindre. Outre leur financement assuré par l'Etat, le développement des grands aménagements et des aménagements intermédiaires a été rendu possible, en partie, par la maîtrise foncière assurée par la SAED sur les sites à aménager (classement du Delta en zone pionnière dont les terres ont été gérées par la SAED de 1965 à 1987) ;

A côté de ces périmètres financés totalement par l'Etat ou réalisés avec l'appui de la SAED, sont apparus à partir de 1988, des périmètres irrigués aménagés sur initiative privée (PIP). Ces derniers se sont développés très rapidement, principalement dans le Delta ; ils sont semblables dans leur conception aux PIV, avec une taille variant de 5 à 100 ha.

⁴ Djibril Diop, chercheur-Junior GESTES, 2008

III. Résultats de la capitalisation

3.1 LA FORMATION AGRICOLE DANS LE DELTA DE LA VFS

La volonté de mettre en œuvre les nouvelles orientations et les stratégies de formation agricole s'est traduite par diverses actions devant concourir à réorganiser le dispositif de formation en fonction des évolutions de la demande et de l'offre.

En lien avec ce processus, la Coopération Suisse (Bureau d'Appui à la coopération Suisse (BACS) a mis en place, dès juillet 1995, un programme d'appui aux initiatives des acteurs qui soutient la vision paysanne de l'agriculture et du monde rural. Après dix années de mise en œuvre qui ont permis d'être à l'écoute des partenaires et d'aller à leur rythme en les accompagnant dans la formulation de leurs projets, ce programme d'appui a évolué suite à l'élaboration et à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale.

Le CIFA, créé en 1995 par l'Etat, les OP et les partenaires au développement, a invité les acteurs de la FAR de la Vallée à se concerter pour une formation adaptée, et en adéquation avec l'idéal de « la VFS comme Californie du Sénégal ». Un groupe de Réflexion Stratégique composé d'OPA, d'Associations de Développement et d'Institutions de formation autour du CIFA est mis en place pour réfléchir et échanger sur leurs problèmes communs (méthodes, démarches, financements, reconnaissance, etc.) qui conditionnent la qualité de l'offre de formation.

Mais surtout, c'était le moyen pour eux de protéger et valoriser leur métier face aux nombreuses interventions sans résultats probants pour les producteurs de la Vallée. L'idée d'une Organisation des Acteurs de la Formation de la Vallée (OAFV) naquit en juin 1999, pour devenir une année plus tard le RESOF dans une perspective d'arriver à mettre en place le CRPS/FAR (Comité régional de Planification Stratégique de la FAR) prévu par arrêté « primatorial » du 15 mars 2000, en application de la SNFAR.

Le **RESOF** (Réseau Formation Vallée du Fleuve) est née de cette dynamique, et en tant que tel, il a été appuyé pour servir de cadre de pilotage et de régulation de la FAR dans la zone du Fleuve Sénégal (de St-louis à Bakel). L'initiative RESOF est née de la volonté des acteurs autour de la mise en œuvre de la SNFAR de mettre en œuvre des formations rurales qui répondent aux besoins de professionnalisation des acteurs de la Vallée du Fleuve Sénégal. Elle intervient dans un contexte de désengagement de la SAED et au moment où s'achève un processus participatif de remise en cause du système de formation agricole et rurale, à l'échelle nationale.

L'originalité du RESOF résidait dans le fait qu'il constituait le premier cadre d'échanges où opéraient les principales composantes de la Formation Agricole et Rurale à savoir : les demandeurs incarnés par les OP, les offreurs de services (l'Offre) et les commanditaires/gestion.

L'engouement et le développement de la FAR au niveau de la zone du Delta en particulier trouve ses origines dans ce processus domicilié au niveau du CIFA et qui a essaimé dans tout le Sénégal faisant du Delta la zonière pionnière en matière de formation agricole et rurale.

3.2 HISTORIQUE ET DEMANDE DES OP

Évolution des OP

Vers 1970, il y a eu un passage aux aménagements tertiaires et la création des groupements de producteurs (GP) pour l'intensification agricole. Vers 1980 les inquiétudes naissent par rapport aux conséquences du barrage anti sel de Diama sur le fleuve Sénégal dans le cadre de l'Organisation pour la Mise en valeur du Fleuve Sénégal. Cela a entraîné la création de l'Union des Jeunes Agriculteurs de Kassak (UJAK) dont son objectif était de défendre les intérêts des agriculteurs.

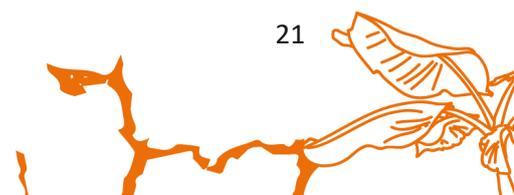
En 1984, le gouvernement sénégalais définit la nouvelle Politique agricole (NPA) visant une libéralisation des conditions de production, grâce au désengagement de l'État. Tout en demeurant productiviste, la stratégie s'ouvre à la démarche participative. Durant cette période, l'intervention de la SAED dans les fonctions productives et commerciales se réduit considérablement pour se limiter à la gestion des grandes infrastructures hydrauliques. Une institution financière, la Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCAS devenue la Banque Agricole (LBA)) prend en charge le crédit agricole. Les grands périmètres publics et la gestion de l'eau sont progressivement transférés aux producteurs. Ce transfert de compétences place désormais les producteurs au centre du système en faisant d'eux les acteurs principaux de la gestion des usages des ressources naturelles. Dans l'obligation de rentabiliser leur activité et d'éviter ou de résoudre les conflits inhérents à la gestion des ressources naturelles, les producteurs déjà localement structurés en organisations paysannes au niveau des périmètres (GP, GIE, UJAK, etc), vont évoluer vers une coordination qui sera progressivement construite

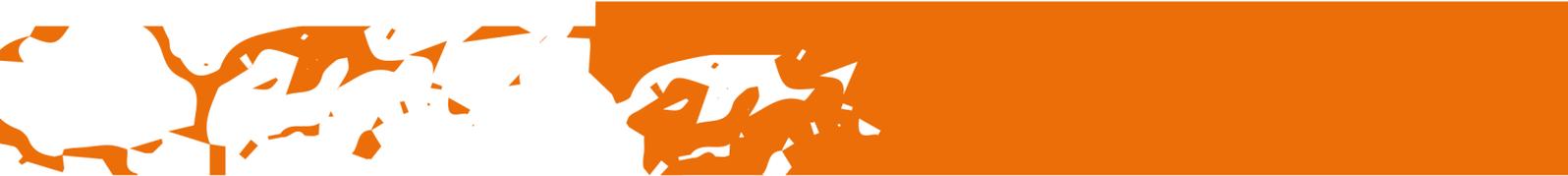
Au départ, la coordination était verticale et rigide entre un acteur dominant, la SAED et des exploitants réduits pratiquement au rang d'exécutants agricoles. Les réseaux unissaient la SAED et les producteurs et il n'existait aucune interaction entre ces derniers. C'est le transfert d'une partie des aménagements publics aux organisations paysannes qui ouvre l'ère de la coordination. Ces organisations sont des **Groupements d'intérêt économique (GIE)** le plus souvent à caractère familial et des **Sections Villageoises (démembrement de la coopérative agricole)** regroupant plusieurs producteurs du même village. Le choix stratégique fut de fédérer les organisations paysannes et de mettre ainsi en place une autre échelle de gestion : les **Unions hydrauliques**. Ce sont des organisations engagées dans l'auto gestion des aménagements hydroagricoles publics à la suite de leur transfert par la SAED.

Tant que la gestion de l'eau était assurée par la SAED, la régulation était assurée par une partie extérieure aux producteurs et donc capable de s'élever au-dessus des intérêts particuliers. Mais avec le transfert des périmètres et de cette compétence aux organisations paysannes, le potentiel de conflit est devenu important.

La **Fédération des Périmètres Autogérées (FPA)** a été créée en 1993 pour fédérer les Unions hydrauliques. La FPA regroupe les Unions suivantes : Pont Gendarme, Thilène, Débi Tiguet, Kassack Nord, Kassack Sud, Boundoume, Dagana, Thiagar.

Son rôle principal était d'assurer la coordination hydraulique et l'anticipation des conflits à travers ses instances (Assemblée générale des utilisateurs, le Comité directeur et le bureau de la FPA constitué par les présidents des Unions).





Cheville ouvrière de la coordination entre Unions, la FPA coordonne aussi les interactions entre celles-ci et les structures intervenant dans le Delta. Mais cette coordination n'a pas pour objectif la gestion préventive des conflits. Elle ne se fait pas, non plus, sur la base d'une appartenance commune à une organisation. La FPA est ici une médiatrice qui fait interface entre les Unions hydrauliques et des structures intervenant en amont comme en aval de la culture irriguée dans le Delta. Il s'agit de la SAED qui malgré son désengagement, s'active dans l'aménagement de nouveaux espaces ainsi que la réparation et l'entretien des stations de pompage et des systèmes de drainage existant. À ce titre, elle est une actrice importante de la coordination hydraulique. Toutefois, son interlocuteur, depuis le désengagement, n'est plus le producteur, mais la FPA.

La CNCAS devenue la Banque Agricole (LBA) est un autre acteur clé intervenant dans la coordination financière et commerciale. Elle octroie des crédits de campagne pour l'acquisition d'intrants et de matériels agricoles et finance les campagnes de commercialisation. Les Unions, par l'entremise de la FPA, sollicitent le même créancier, la CNCAS, dans les mêmes conditions.

Quant à l'**Amicale des ressortissants du Walo (ASESCAW)** c'est un acteur dont l'éventail des interventions est assez large : l'intermédiation financière et la facilitation pour l'acquisition hors taxes de matériel agricole renvoient à la coordination financière tandis que la construction de magasins de stockage participe de la coordination commerciale. Comme les autres structures, toutes ces interventions en direction des producteurs se font par l'entremise de la FPA.

Les acquis des OP peuvent être les suivants :

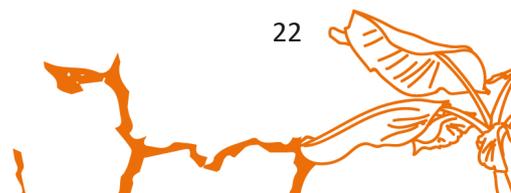
- confiance des OP en elles-mêmes ;
- porte d'entrée de la coopération décentralisée, amélioration technique et économique, mise en place de services ;
- amélioration des rendements, production de semences (riz/tomate) ;
- paysans pré financent 90% des 1500 ha d'oignons ;
- pouvoir de négociation accru dans les Interprofessions ;
- défense du foncier (cadre UJAK/CR/chefs de villages pour la gestion du foncier).

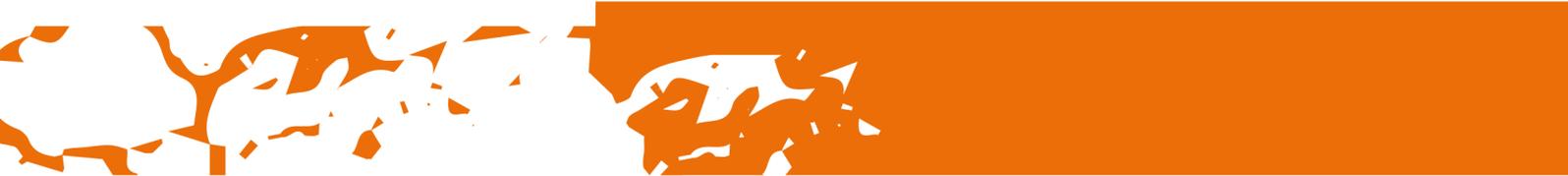
Demande des OP

La demande des OP est corrélée aux différentes activités des exploitations familiales, au manager des OP et à la résilience face aux changements climatiques et aux politiques agricoles en vigueur.

Les exploitations agricoles familiales sont très nombreuses. Elles sont le moteur de la production agricole, de la sécurité alimentaire des familles et des équilibres sociaux au sein des sociétés locales. Certaines exploitations familiales ont une production qui ne couvre pas les besoins alimentaires car elle est insuffisante ou parce qu'une partie est vendue à la récolte pour faire face à des dépenses urgentes.

Il existe un lien très fort entre les activités économiques et la famille comme le choix des systèmes d'activités, l'organisation du travail, la gestion des facteurs de production, la transmission du





patrimoine. La famille joue un rôle central dans l'organisation de la consommation : rôle par exemple de l'exode rural saisonnier, de l'émigration (les émigrés sont absents mais restent liés à l'EF : transfert pour l'alimentation, construction de maisons, etc.)

Les contraintes et défis des OP dans la vallée sont internes et externes. Ces contraintes sont les suivantes :

- le stockage et la conservation provoquent des pertes de récolte ;
- mévente, prix fluctuants ;
- faible couverture des besoins céréaliers (nombre de mois en moyenne)
- revenus faibles et aléatoires des EAF qui posent les OP (revenu monétaire moyen)
- peu d'actifs à cause de l'exode ;
- patrimoine foncier et matériel très limité ;
- ne bénéficie pas/peu de transferts ;
- capacité d'épargne et d'investissement très faible ;
- insécurité foncière ;
- qualité douteuse des aménagements agricoles ;
- coût des aménagements privés et parfois l'inadaptation de crédit d'investissement ;
- importance des parcelles non mises en valeur ;
- coût du pompage élevé ;
- absence de magasin de stockage ;
- salinisation des terres

Les problèmes d'organisation, de planification, de programmation, de communication interne restent endémiques comme :

- faible capacité de négociation et d'argumentation ;
- choix inadapté des dirigeants ;
- pesanteurs sociologiques des formes d'organisation sociale du milieu (classes sociales) ;
- diversité des activités, dispersion- faiblesse pour développer des propositions et négocier ;
- faible capitalisation des expériences ;
- pression interne des adhérents qui perçoivent des urgences, des priorités et des solutions qui ne sont pas toujours pertinentes et en phase avec les compétences de l'organisation paysanne ;
- vision de court terme prédominante ; les opportunistes prennent le pas ;
- manque de maîtrise des politiques macroéconomiques ;

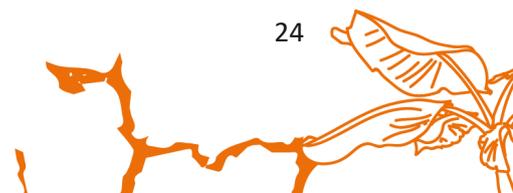
- recours au crédit et endettement ;
- des cadres de concertation existent et sont en général très mal valorisés (CLCOP, CRCR) ;
- multiplicité des acteurs institutionnels et manque de synergie.

Les OP mènent parfois des actions plus ou moins cohérentes, discontinues dans le temps, ce qui peut conduire à une perte de repères et à la confusion dans les objectifs. C'est pourquoi plus les finalités et objectifs sont construits et explicites et plus les OP peuvent réagir aux sollicitations qui leurs sont faites et gérer les opportunités qui se présentent en les repositionnant par rapport aux intérêts.

Les principales demandes exprimées tournent autour des points suivants :

- des intrants de qualité qui arrivent à temps à des prix abordables ;
- du matériel agricole à un prix accessible et un dispositif de maintenance ;
- des semences de qualité, adaptées qui arrivent à temps et à un prix abordable ;
- un système de crédit fiable et accessible ;
- des marchés organisés ;
- des prix qui permettent de dégager une marge correcte ;
- une information technique et économique ;
- des propositions techniques adaptées (recherche) ;
- un conseil agricole de proximité et participatif ;
- terre, sécurité foncière, ce qui suppose des règles juridiques et sociales avorables ;
- de l'eau de bonne qualité ;
- des aménagements de qualité
- une meilleure organisation de producteurs ;
- de la main d'œuvre disponible ;
- la lutte contre la pression phytosanitaire.

La demande des OP telle qu'elle est exprimée renvoie très peu à des questions de formation car elle est plus orientée vers des demandes d'accès aux intrants ou aux facteurs de production. Dans la réalité la demande de formation des OP est surtout liée aux propositions qui sont faites par les acteurs d'en face c'est-à-dire les conseillers comme ceux de la SAED pour relayer les thèmes techniques ou les fournisseurs d'intrants pour assurer en quelque sorte « un service après-vente ». C'est cela qui explique la récurrence des thèmes qui reviennent chaque année et qui ne s'adressent qu'à une certaine "élite" c'est-à-dire les responsables des organisations paysannes (GIE, association, etc.)





Hormis le CIFA qui essaie de construire la demande de formation de ses membres, les autres acteurs de la FA n'offrent que des formations en fonction des produits ou activités qu'ils proposent puisque les centres de formation existant sont très peu liés à la profession.

Le **FNDASP** est une personne morale bénéficiant du statut d'Association d'utilité publique. Il est institué par la loi n°2004-16 du 4 juin 2004 portant loi d'orientation agro-sylvo-pastorale (LOASP) en son article 72, et le Décret n°2007-1146 du 04 octobre 2007 qui précise son organisation et son fonctionnement.

L'objet social du FNDASP est le financement, sur une base sélective et contractuelle, des projets/programmes de :

- conseil agro-sylvo-pastoral pour la diffusion à grande échelle des innovations et technologies à travers une approche chaîne de valeur des filières ;
- formation des producteurs ;
- appui institutionnel aux Organisations de producteurs, filières et interprofessions ;
- recherche agro-sylvo-pastorale à travers le Fonds National de Recherche Agricole et Agro-Alimentaire du Sénégal (FNRAA).

De durée illimitée, le FNDASP est placé sous la tutelle financière du Ministère chargé de l'Economie et des Finances et sous la tutelle technique du Ministère chargé de l'Agriculture.

Le Comité de gestion du Fonds, institué par l'Arrêté n°10209 du 02 Novembre 2011, est l'organe de décision et de pilotage du FNDASP alors que la Direction Exécutive est l'organe d'exécution chargée d'administrer le FNDASP et d'exécuter les décisions du Comité de gestion. L'organigramme du FNDASP est complété par un Comité Technique et des Commissions ad hoc.

Les contributeurs du FNDASP sont l'Etat, les Organisations Professionnelles Agricoles (OPA), Filières et Interprofessions du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique, les Collectivités locales, le Secteur privé et les Partenaires techniques et financiers.

Normalement le FNDASP est né de la volonté de l'Etat d'autonomiser les OPA par la mise en place d'un mécanisme de financement de toutes leurs activités avec l'instauration des guichets au sein de cet organisme. Mais les blocages institutionnels dus à des querelles de préséance et le manque de ressources ont freiné fortement l'envol du FNDASP. Toutefois lors de la capitalisation, il est apparu le rôle important joué par le FNDASP pour accompagner les producteurs d'oignons de la Vallée pour faire un produit de qualité à travers l'installation des CEP (champ école producteur). C'est d'ailleurs cette démarche qui va aboutir à la mise en place de l'IPOS (Interprofession Oignon du Sénégal) que le FNDASP a fortement accompagné. Certainement la non fonctionnalité du Guichet Formation au sein du FNDASP n'a pas permis de prendre en charge les demandes paysannes

3.3 STRUCTURES ET OFFRE DE FAR

La typologie des structures de formation est faite à partir de leur statut administratif et juridique.



Tableau 3: structures de formation

| Type de structure | Dénomination | Niveau de formation | tutelle ministérielle |
|---------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------------------------|
| Etablissements étatiques | Université Gaston Berger | DUT, Licence, master, Doctorat | Ministère de l'enseignement supérieur |
| | Institut Supérieur d'Etudes Professionnelles (ISEP) de Richard-Toll | DTS/DISEP | Ministère de l'enseignement supérieur |
| | CIPA de Saint-Louis | CAP | Ministère de l'Agriculture |
| | Centre de Formation Professionnelle(CFP) | CAP | Ministère de la Formation professionnelle |
| | Lycée technique André Peytavin | CAP, BT, BTS | Ministère de la Formation professionnelle |
| | Centre National de Formation des Techniciens en Elevage et Industries Animales de Saint-Louis | BT | Ministère de L'élevage et des productions animales |
| | Centre sectoriel de formation en machinisme de Ndialam | BT | Ministère de la Formation professionnelle |
| | Centre Départemental d'Assistance et de Formation pour la Femme (CEDAF) | attestation | Ministère de la femme |
| | Centre d'Impulsion et de modernisation de l'Elevage (CIMEL) de Mbakhana | recyclage | Ministère de L'élevage et des productions animales |
| Association | CIFA | recyclage | |
| | Centre de gestion en économie rurale (CGER) | encadrement | |
| | Centre de formation AFRICARICE | recyclage | Ministère de l'Agriculture |
| | Centre de pêche de Mbane | attestation | Ministère de la pêche |

NB : il n'y a que les structures spécialisées dans le secteur ASPH dans ce tableau

Les structures relèvent de tutelles multiples. Cette dispersion d'ancrage constitue un obstacle administratif supplémentaire pour le développement de synergies ou la circulation et l'échange d'informations (Malon 2007)⁵. Cela crée un véritable problème de coordination dans la gestion de la demande et de l'offre de formation.

⁵ Xavier Malon, : *la formation agricole et rurale dans la vallée du fleuve Sénégal : appui à la mise en place d'un cadre de pilotage régional - Master Professionnel Ingénierie de la Formation et des Systèmes d'Emploi, août 2007, Université des sciences sociales, Toulouse France*

Face à ce qui pourrait être une demande de formation (besoins des acteurs de la production), il n'existe pas d'offre, ce qui veut dire que le marché de la formation n'existe pas à ce niveau. Tous les acteurs (offres et demandeurs) sont sur des logiques de projet qui voudrait que quand il y a des ressources disponibles, on fait la formation même si elle a été répétée plusieurs années auparavant. Pour preuve les très belles démarches du RESOF en matière de construction de la demande et de financement de la formation n'ont pas survécu à la fin du Projet du BACSS (bureau d'Appui à la Coopération Sénégal Suisse).

3.4 OFFRE DE FORMATION

Les offres de formation, plurielles et structurées, émanent d'organisations disposant d'infrastructures, de personnel spécialisé et d'équipements appropriés pour la prise en charge des besoins en formation identifiés chez les producteurs et productrices du delta du fleuve Sénégal.

Ce sont des structures formelles, informelles et non formelles qui ont leur expertise dans l'offre de formation aux producteurs. Il s'agit d'institutions d'encadrement et de formation, d'universités, de projets et programmes et d'organisations de producteurs.

Avec l'accroissement de leurs responsabilités consécutif au désengagement de l'Etat, les OP se sont progressivement impliquées dans la formulation de programmes de formation pour leurs membres.

Dans cette dynamique, elles ont bénéficié de l'appui du PSAOP pour développer des modules qui ont permis de renforcer les producteurs à différents niveaux de compétences aussi bien techniques que stratégiques. Le déroulement de ces formations a été confié aux institutions d'encadrement et de formation publiques et privées.

Par ailleurs, des expériences pertinentes sont en cours dans le Delta avec des contributions positives dans divers domaines de compétences des OP. Elles sont à comptabiliser dans les réalisations des structures et acteurs de formation que sont entre autres le CIFA, le CGER, etc. Aussi les organisations paysannes comme la FPA, l'ASESCAW, les groupements de producteurs et de femmes avec l'appui de leurs partenaires ont pu développer des offres pertinentes de formation pour renforcer les dynamiques organisationnelles et de gestion.

Des offres innovantes de formation sont mise en place par les différents acteurs pour atteindre un grand nombre et asseoir le développement de certaines chaînes de valeurs comme le riz, l'oignon, la tomate industrielle. Parmi les offres de formation, les CEP (Champ Ecole producteurs) de riz, des cultures maraîchères, de l'oignon ou de la tomate ont permis d'assurer un accroissement de la production dans des conditions de durabilité (Application des BPA (Bonnes Pratiques Agricoles)).

En général plusieurs offres de formation sont le fait d'acteurs qui appuient ou accompagnent le développement de certaines filières comme le riz, l'oignon, la tomate industrielle et bien d'autres cultures maraîchères ainsi que les semences.

La mise en place d'interprofessions dynamiques et fonctionnelles dans les chaînes de valeurs, riz (CIRIZ), oignon (APOV et puis IPOS au niveau national), tomate industrielle (CNFTI) a beaucoup contribué au dynamisme de l'offre de formation qui s'est adaptée aux contextes de cultures (objectifs de production et de commercialisation).

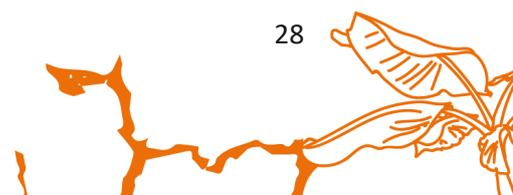


Au fil des années, les missions, les contenus et les méthodes de formation répondaient de moins en moins aux demandes des acteurs publics et privés de l’agriculture sénégalaise confrontée à des changements profonds.

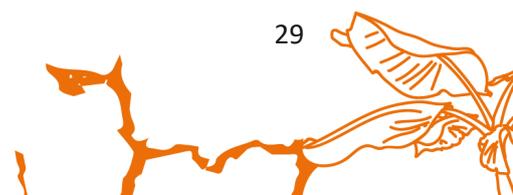
Dans le Delta de la vallée du Fleuve Sénégal, comme partout sur le territoire national, les producteurs et leurs structures de représentation ont été appelés à gérer des processus et mécanismes complexes nés du désengagement de l’État en 1985. Dans le cadre de ces mutations, les ONG et quelques OP ont contribué de façon remarquable aux efforts des institutions publiques pour répondre aux besoins de formation des ruraux. Sous certains aspects, leur offre était plus adaptée et plus diversifiée que celle des institutions publiques pour faire face à une demande de formation de plus en plus précise et contextualisée.

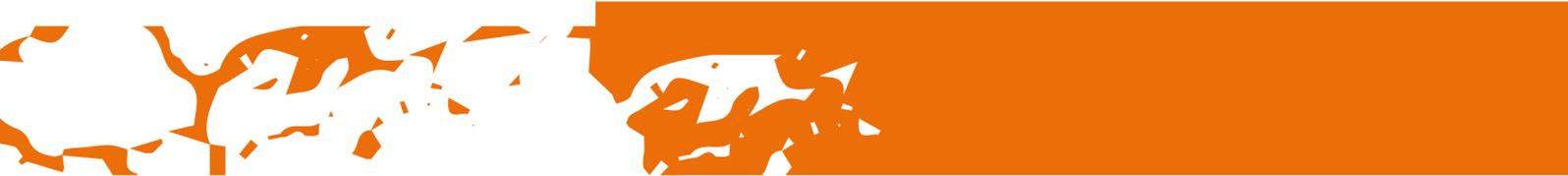
Tableau 4: principales formations déroulées

| Domaine | Thématique |
|----------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| Conduite des cultures | bonnes pratiques sur le riz |
| | agriculture intégrée arboriculture |
| | bonne pratique culturale et agricole |
| | bonnes pratiques de production de l’oignon |
| | bonnes pratiques de production de riz irrigué |
| | bonnes pratiques de production de semences d’arachide |
| | bonnes pratiques de production pour les semences de riz |
| | certification des produits agricoles |
| | comment fabriquer de composte en 20 jours |
| | productions horticoles |
| | information climatique et la gestion du cycle des cultures |
| | machinisme et préparation du sol |
| | micro jardinage |
| | mise en place de pépinières |
| | techniques de multiplication des semences, |
| | norme et qualité des produits agricoles |
| | norme stockage des produits agricoles |
| | préparation de terrain et le semis direct du riz |
| | qualité post récolte et les techniques de stockage |
| | restauration des terres dégradées |
| techniques culturales, | |
| techniques de fertilisation et de compostage | |
| techniques de post récolte | |
| techniques d’irrigation | |
| Protection des cultures | gestion sécurisée des pesticides |
| | protection des cultures, |



| | |
|--------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | lutte contre les mauvaises herbes |
| | gestion des pesticides |
| | gestion des pesticides et des produits phytosanitaires |
| | lutte contre les bios agresseurs |
| Gestion administrative, financière et comptable | formation sur le système participatif de garantie (spg) |
| | gestion administrative et financière des op |
| | gestion axée sur les résultats |
| | gestion de l'eau |
| | gestion des aménagements hydroagricoles |
| | gestion des stocks |
| | gestion financière simplifiée |
| | gestion foncière |
| | initiation à l'entrepreneuriat et identification des idées |
| | l'éducation financière |
| | panification, suivi et évaluation |
| | sessions de sensibilisation à l'entrepreneuriat |
| Management des OP et développement personnel | citoyenneté paysanne et vie démocratique au sein d'une op |
| | gestion administrative et financière d'une op |
| | gestion et communication à l'intérieur d'une op |
| | identification et élaboration de projets individuels et collectifs au sein d'une op |
| | plaidoyer pour influencer les décideurs de politiques agricoles |
| | rôles et responsabilités au sein d'une op |
| | rôles et responsabilités des leaders et des op |
| | structuration, organisation et fonctionnement d'une op |
| | contractualisation |
| recherche de partenariats | |
| Agriculture biologique et agro écologie | formation des formateurs en agriculture biologique. |
| | formation des formateurs en agro écologie |
| | formation en agro écologie |
| | conduite de productions en agriculture biologique |
| | formation sur le cahier de charge de l'ab |
| | formation en techniques de fish rice farming (riziculture en association avec l'élevage de canards colvert) |
| | changement climatique, comment s'adapter |
| Non agricole rural | coiffure |
| | couture |
| | restauration |
| | saponification et javellisation |





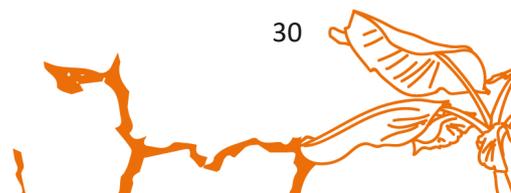
NB : plus de 95% des thématiques de formation ont été financées par des bailleurs, des projets et programmes de développement. Le tableau ne tient compte que des formations au niveau des systèmes de productions végétales. Toutes les thématiques abordées par le CIFA n'y figurent pas (voir encadré CIFA).

Comme pour la demande de formation, l'offre de formation telle qu'elle est conçue ne constitue qu'un simple catalogue de formation ou un listing à consommer simplement sans souci de l'efficacité ou l'efficience des actions. Les dispositifs de formation essaient de se caler sur les propositions des bailleurs qui financent les ouvrages.

3.5 DEMARCHES ET MODALITES DE FORMATION

Dans la zone du Delta, plusieurs démarches et modalités de formation auprès des producteurs et productrices ont été mises en œuvre, parmi les plus significatives, on retrouve :

- Le champ école des producteurs (CEP), qui se base sur les savoirs paysans ;
- La formation des relais pour atteindre un nombre important de bénéficiaires et diffuser largement les pratiques agricoles.



Encadré 1 : Champ école paysan et GIPD

Le Champ Ecole des Producteurs CEP : une démarche de formation innovante pour une gestion durable des cultures.

Afin, de promouvoir les pratiques culturales saines et durables préservant l'environnement, la FAO a initié un programme intitulé Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs (GIPD) en utilisant le Champ Ecole Producteur (CEP).

Il s'agit à travers cette démarche de promotion de l'utilisation de moyens de lutte non chimique de : dynamiser des groupes de producteurs en développant des thèmes sur la préservation de l'environnement ; responsabiliser les producteurs par le transfert des compétences à travers les CEP ; réduire significativement l'utilisation des pesticides chimiques.

C'est une approche qui prend en compte les attentes des producteurs et les met au centre des décisions pour un auto développement et a pour objet d'une part de réduire la dépendance aux pesticides (l'acquisition de connaissances et de pratiques indispensables au suivi des cultures, à la lutte contre les ravageurs) et d'autre part une responsabilisation des producteurs

La préparation de la formation en Champ Ecole Producteurs passe par quatre (4) étapes qui sont :

- L'information et la sensibilisation de la communauté
- La sélection des participants à la formation et le choix du site
- La conduite et l'analyse de l'enquête de base
- L'élaboration du programme de formation

Cette phase préliminaire est cruciale car elle va déterminer la mise en place et la conduite du CEP qui comprend :

- L'installation des parcelles d'études avec deux parcelles d'études de gestion de la culture (GIPD et PP (pratiques paysannes)) et des parcelles d'études spéciales (le nombre et le type sont fonction des objectifs d'études).
- Les activités pratiques d'apprentissage participatif et de recherche-action à travers :
- L'Analyse de l'agro écosystème (AAES) ;
- Le Zoo à insectes ;
- Les études de compensation ;
- Les études spéciales (tests ou essais) .

L'animation du CEP est fondée sur une approche de formation des adultes en groupe pour développer la capacité d'observations, d'analyse et de prise de décisions des producteurs dans un système de production intégré et durable.

Au niveau du Delta du Fleuve Sénégal, la SAED ainsi que certaines organisations paysannes comme l'Association des Producteurs d'Oignons de la Vallée (APOV) ont eu à animer plusieurs CEP respectivement sur les cultures de riz et d'oignons (avec le financement du FNDASP pour l'APOV).

Le CEP est un moyen de formation qui non seulement permet de massifier la formation (atteindre un grand nombre assez rapidement) mais aussi de responsabiliser le producteur qui décide des moyens d'intervention au niveau de sa parcelle.

Encadré 2 : concept de relais pays

Les relais paysans : un système pour atteindre un nombre important de bénéficiaires

Dans le cadre de la diffusion des technologies ou pour faire passer des messages à un grand nombre d'acteurs, les structures de développement, les organisations paysannes et les organisations non gouvernementales utilisent un système dit de relais pour diffuser le plus largement possible les informations et réaliser des séances de sensibilisation ou de formation de masse.

Ainsi, l'atteinte du plus grand nombre et la large diffusion constituent les éléments centraux de l'intervention des relais paysans.

Le système des relais paysans relève de l'éducation non formelle qui est un système d'éducation et d'apprentissage permettant de prendre en compte les besoins d'apprentissage et d'éducation des agriculteurs dans des domaines aussi variés que des productions et les transformations agricoles et animales, l'environnement, la santé, l'hygiène, la nutrition et la planification familiale, de la gouvernance (organisation et structuration) du genre, de gestion des biens et infrastructures communautaires, la gestion administrative, comptable et financière, etc.

Selon Docteur Amadou Ndiaye dans un extrait de thèse de socio économie de 2012, l'éducation non formelle qui peut prendre des aspects variés avec une approche plus directe « est l'éducation continue, c'est-à-dire une éducation prenant une forme intermittente, alternant avec d'autres activités de la vie. Elle est menée parallèlement aux expériences de la vie et à un travail pratique (production agricole, etc.) et semble la mieux adaptée au développement de projets de formation ».

Ainsi ils portent des noms variés et multiformes car ils sont appelés animateurs (tout court), animateurs endogènes, formateurs, facilitateurs, relais techniques, relais communautaire, moniteurs d'alphabétisation, de matrones, d'agents de santé communautaire, de relais en communication, de sentinelles en environnement, d'auxiliaires d'élevage, etc.

Dans le Delta du Fleuve Sénégal, plusieurs organisations et des structures d'encadrement utilisent beaucoup ce système de relais qui leur permet d'essaimer la formation et l'appui conseil, c'est le cas de la SAED et des OPA.

Les relais paysans, au début, choisis sur la base du volontariat et du bénévolat pour relayer et démultiplier certaines actions au profit de leur communauté ont vu leurs fonctions se monétariser et évoluer vers un salariat.



3.6 CAPITALISATION SPECIFIQUE

L'analyse SEPO est faite sur les structures de formation les plus significatives comme l'indique le tableau ci-dessous

Tableau 5: analyse des offres de formation par structure

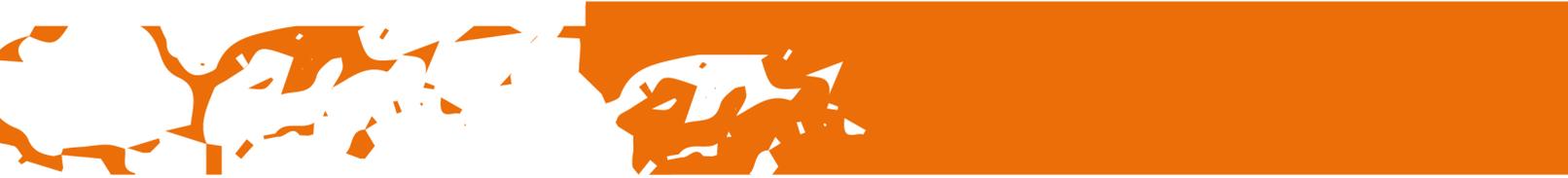
| Structures | Réalizations (Principaux thèmes) | Leçons apprises | | Observations /perspectives |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | | Succès/potentialités | Echecs/obstacles/difficultés rencontrées | |
| CIFA - Centre interprofessionnel de formation aux métiers agricoles | <ul style="list-style-type: none"> -Axe organisation et structuration du milieu agricole ; -Rencontres professionnelles sur les enjeux du moment ; -Formation de responsables d'organisations paysannes ; -Axe développement des métiers : la - formation aux métiers de conseillers agricoles ; -Axe développement local : Formation et accompagnement des élus ; -LSGT | <ul style="list-style-type: none"> -Formations à succès auprès des acteurs des OPA ; -Approche par la demande approche par les compétences (ACP) | <ul style="list-style-type: none"> -Moyens limités -Programme de formation dépend que des bailleurs | Possibilité de se doter d'un plan stratégique et de diversifier le partenariat |
| CIPA - Centres d'initiation et de perfectionnement dans les métiers de l'agriculture | <ul style="list-style-type: none"> -Formation initiale des jeunes scolarisés ou déscolarisés -Formation continue et le perfectionnement des exploitants agricoles -Recyclage des techniciens d'encadrements, des ouvriers agricoles, -Animation, l'accompagnement et l'appui-conseil des organisations de producteurs agricoles et des ruraux. | <ul style="list-style-type: none"> -Forte demande des jeunes pour le CAP et le certificat de spécialité -Les locaux nouveaux et fonctionnels sont très attirants | Manque de formation des formateurs en pédagogie et didactique professionnelle ; | Former les formateurs en pédagogie et didactique professionnelle Possibilité de diversifier l'offre de formation |



| | | | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>CNFTEIA - Centre national de formation des techniciens en élevage et en industries animales</p> | <ul style="list-style-type: none"> -formation des éleveurs productions hygiène et transformation du lait -aviculture -santé animale -alimentation du bétail -embouche ovine | <p>Grande expérience en formation de techniciens et de producteurs</p> | <p>Manque de ressources humaines Vétusté des locaux</p> | <p>Grande de développement avec le plan national de développement de l'élevage (PNDE)</p> |
| <p>Projet ACSA - Adaptation au changement climatique et sécurité alimentaire dans les systèmes agricoles des petits producteurs du delta du fleuve</p> | <ul style="list-style-type: none"> -Utilisation de l'information climatique et météorologique, de l'information de marché, des connaissances endogènes ; -Formations sur l'information climatique et la gestion du cycle des cultures, sur la mise en place de pépinières, la lutte contre les bio-agresseurs, les techniques d'irrigation, la fertilisation et le compostage, la préparation de terrain et le semis direct du riz, la qualité post récolte et les techniques de stockage ; -Formation en planification, Suivi et Evaluation, Recherche de financements (found raising), stratégies de communication et de plaidoyer -Formation techniques de production piscicole les techniques de production avicole, les techniques de production fourragère, transformations et de conservation des produits agricoles et laitiers | <ul style="list-style-type: none"> -Un nombre important de femmes formées ; -Mise en place d'une plateforme multi acteurs et multi disciplines ; -Elaboration d'outils d'aide à la décision ; -Mise à disposition de l'information climatique ; -Mise à disposition de l'information de marché | <ul style="list-style-type: none"> -Les moyens et la démarche ne permettaient de prendre en charge les participants aux différentes sessions de formation ; -Refus de certains producteurs de participer aux sessions de formation car le manque de per diem ne compense l'absence aux champs | <ul style="list-style-type: none"> Sessions de sensibilisation à l'entreprenariat Partage d'expérience de projets (success stories) Renforcements de capacité en Bonnes Pratiques agricoles (BPA) |



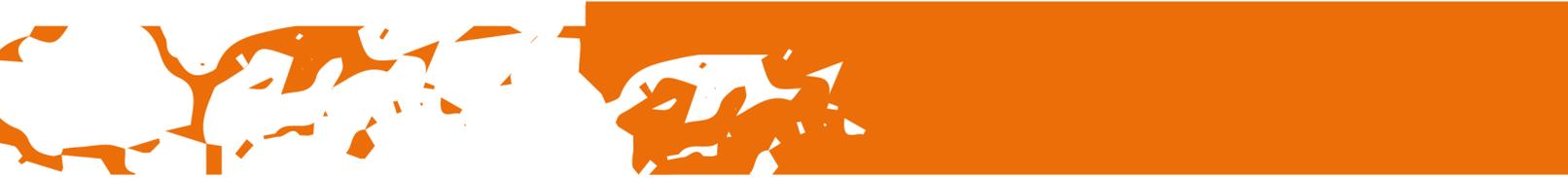
| | | | | |
|--------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| CIMEL - Centre d'Impulsion et de modernisation de l'Élevage | Gestion des poulaillers, Transformation du lait Gestion et valorisation du lait cru | Création GIE d'élevage, Amélioration aviculture | Difficultés dans l'archivage des réalisations | Distribution de coqs (200) coqs raceurs pour l'amélioration de l'aviculture |
| CGER - Centre de gestion en économie rurale | Outils de comptabilité et de gestion Conseil à l'exploitation familiale (CEF) Gestion comptable au niveau des OP Lecture des documents comptables, des états financiers Organisation et fonctionnement des OP Conception des modules | -Promotion de la démocratie et la bonne gouvernance au sein des OP -Information économique pour les acteurs et décideurs du DR -Maîtrise par les OP des coûts de production des différentes cultures pratiquées (riz, tomate et oignon). Formations à la demande qui permettent le renforcement de capacités techniques des producteurs dans la tenue de leurs différents outils CEF | -Le niveau de formation des producteurs ou de certains leaders paysans qui ne permet de mieux appréhender certains outils de gestion -Difficultés dans la collecte et le recueil de toutes les informations -Mobilisation des ressources | -Réunions de groupe qui ont permis un partage de savoirs et d'expérience -Calcul et l'interprétation des marges brutes et marges sur intrants pour ressortir les améliorations possibles sur les aspects liés à la planification des campagnes, à la conduite des cultures et surtout à la gestion du crédit de campagne et de la trésorerie. -Développement d'une offre de service pour les OPB, les ONG, SA, SARL, les ASUFOR et exploitations agricoles, les unions hydrauliques, etc. |
| ANCAR - Agence Nationale de Conseil | -Diversité des thèmes (techniques culturales, PV, santé animale, etc.) -Programmes de multiplication des semences | -Disponibilité et proximité du CAR -Contribution importante au renforcement des capacités | -Nombre limité de CAR -Faible couverture des besoins en formation -Faible démultiplication de la formation reçue par les OP | -Diagnostic incomplet en matière de demande de formation |



| | | | | |
|----------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Agricole et Rural | | <ul style="list-style-type: none"> -Institutionnalisation des réunions d'informations sur les programmes de production de semences Possibilité de faire recours à des prestataires en cas d'indisponibilité des CAR | <ul style="list-style-type: none"> -Difficultés de programmation des formations -Absence de restitution au niveau village lié au manque de moyen financier -Retard des réunions de concertation des programmes semenciers -Non-respect des recommandations | <ul style="list-style-type: none"> -Renforcer la dynamique organisationnelle des producteurs -Mettre les moyens financiers pour l'organisation d'ateliers de restitution des journées de sensibilisation au niveau des villages (iii) concevoir et mettre en place des outils |
| FPA - Fédération des Périmètres Autogérés | <ul style="list-style-type: none"> -mise en place mutuelle d'épargne, crédits ; -achats groupés d'intrants agricoles ; -production de semences de riz ; -contribution à la production nationale de riz supérieure à 10% -autosuffisance en autoconsommation formation sur une 15 de thème ; -bonne gouvernance, -formation sur une quinzaine de thème qui vont de la gouvernance des OP aux pratiques culturelles | <ul style="list-style-type: none"> -développement de capacité de gestion des périmètres agricoles ; -émergence de leaders paysannes et paysans ; -Alternance au sein des postes au niveau des OP avec des limitations de mandats ; -Développement d'outils de gestion ; -Insertion des jeunes au sein des unions ; -formation de paysans formateurs | <ul style="list-style-type: none"> -faible capacité financière ; -absence de ligne permanente pour assurer la formation ; -éloignement des centres de formation par rapport aux exploitations agricoles ; -absence de soutien pour faciliter l'insertion des jeunes formés ; -fin de certains projets et programmes avec une absence d'alternative | <ul style="list-style-type: none"> -préparer la relève au sein des exploitations agricoles ; -développer un système de prélèvement sur la commercialisation des produits agricoles pour financer la formation et accompagner l'insertion des jeunes femmes et garçons |
| ASESCAW - Amicale socio-éducative, sportive et | <ul style="list-style-type: none"> -Programme d'Appui aux Initiatives de Base (PAIB) -Programme d'Amélioration des revenus en milieu rural (PAR) | <ul style="list-style-type: none"> -renforcement prise de conscience des agriculteurs ; | <ul style="list-style-type: none"> -formation sans la définition d'une base de sélection des candidats ; | <ul style="list-style-type: none"> -développement un link avec les structures d'insertion des jeunes ; |



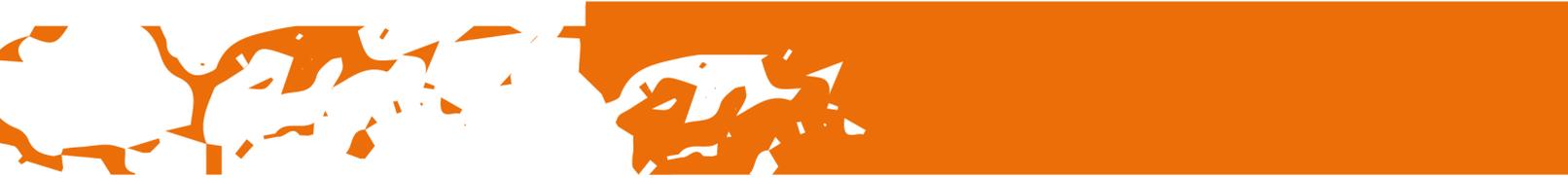
| | | | | |
|---------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>culturelle des agriculteurs du Walo</p> | <ul style="list-style-type: none"> -Programme d'Amélioration AgroZootechnique (PAAZ) -Transformation des produits laitiers, fruits et légumes -Programme d'appui aux Initiatives du Nord (PINORD) qui renferme plusieurs activités -Programme de soutien aux activités de production -Programme de micro financement rural 4 fermes d'intégration agropastorales ; -Plusieurs formations réalisées dans les domaines suivants : gestion, alphabétisation, bonnes pratiques agricoles, développement personnel | <ul style="list-style-type: none"> -développement de l'expertise paysanne ; - mise en place de champs-écoles-paysans ; -démonstration du leadership de ses membres à travers des postes occupés(CA/CIFA) | <ul style="list-style-type: none"> -Formations d'agriculteurs qui ne sont pas dans les champs ; -difficultés d'insérer des jeunes femmes et garçons formés ; -Absence de lignes de financement durables ; -Dépendance vis-à-vis des projets et programmes | <ul style="list-style-type: none"> - améliorer les relations avec les structures de formations ; -capitaliser toutes les expériences de l'association depuis sa création sous forme de livre ; |
| <p>RESOF - Réseau Formation Vallée du Fleuve</p> | <ul style="list-style-type: none"> -database et création site Web -atelier de mise à niveau sur les principes du réseautage -mise en place des pools et activités de formation -implication des institutionnels, élus et privés dans le pilotage de la FAR -Journées de réflexion du réseau Participation à la FIARA | <ul style="list-style-type: none"> -Amélioration des mécanismes d'identifications des besoins et de formulation de la demande -Le RESOF a constitué un cadre de concertation de la FAR pour les formateurs de la zone écologique du Fleuve Sénégal. Le RESOF a servi de cadre d'échanges entre formateurs sur leurs pratiques professionnelles | <ul style="list-style-type: none"> -Le Résosf est constitué d'acteurs de la FAR qui proviennent de secteurs divers avec des statuts différents et des motivations et objectifs d'adhésion au cadre qui peuvent se révéler très difficiles à concilier dans la satisfaction des demandes formulées par les membres. -Les arbitrages pour la fourniture d'un appui différencié suivant les demandes membres | <p>Il sera très difficile de faire revivre le RESOF pour des raisons de financement</p> |



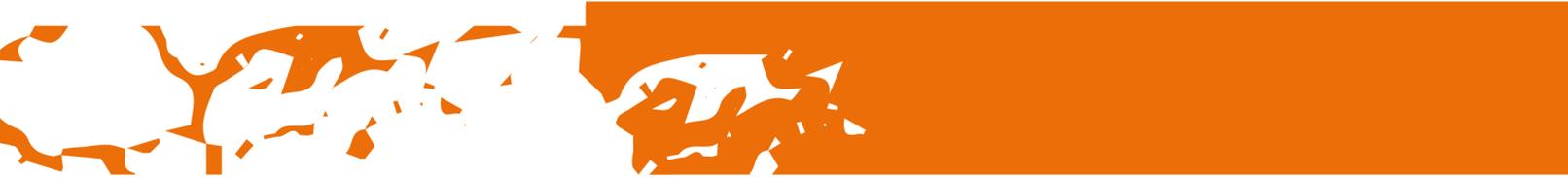
| | | | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | | Le RESOF a permis d'absorber une demande de formation des producteurs très significative. | <p>prolongent indûment les décisions</p> <p>-Difficulté de prise en compte de la dimension genre car la contribution des femmes a été insuffisante dans la mise en œuvre du plan d'actions, notamment dans les aspects de propositions d'actions spécifiques et mobilisatrices.</p> <p>-Difficulté liée à l'insuffisance de capitalisation et de circulation des informations FAR</p> <p>-manque de capitalisation systématique. La seule capitalisation de l'animateur ne suffit pour informer et rendre compte des activités du Résosf aux partenaires locaux de la FAR.</p> | |
| FEPRODES - Fédération des groupements et associations des femmes productrices de Saint-Louis | <ul style="list-style-type: none"> -Commercialisation et marketing -Chemin du bon riz -Fabrication de savon -Production de crème glace -Techniques de production de semence riz ; -Alphabétisation des femmes adultes et jeunes non scolarisées ; | <ul style="list-style-type: none"> -impacts positifs de la formation ; -maitrise de la production du riz étuvé | <ul style="list-style-type: none"> Difficultés d'accès à la terre ; Insuffisance d'infrastructures de stockage ; Absence de matériels agricoles pour travail du sol, récolte – battage, de | <ul style="list-style-type: none"> -Promouvoir et développer l'esprit entrepreneurial des femmes et des jeunes ; -Renforcer les pratiques entrepreneuriales pour femmes et jeunes ; |



| | | | | |
|--------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | <ul style="list-style-type: none"> -Formation en Gestion Associative et - Planification Stratégique ; -Formation sur le genre et le leadership ; -Plaidoyer pour l'accès des femmes et des jeunes à la terre ; -Formation en Gestion de Conflits ; -Formation en Gestion de Micro - Entreprise « MAKING CENTS » -Formation en Contractualisation et - Financement de la Chaîne de Valeur Agricole ; -Formation en Gestion Qualité du Riz Local ; -Formation Transformation de Céréales, fruits et légumes ; -Formation en Étuvage du Riz Local ; -- Commercialisation et marketing Formation en Étuvage du Riz Local ; | | <p>matériel transformation et de transport ;</p> <p>Insuffisances de formations ;</p> <p>Insuffisance lignes de crédit adaptées à l'agriculture ;</p> <p>Difficultés de recouvrement des impayés des crédits de campagnes agricoles accordés aux exploitations familiales.</p> | <ul style="list-style-type: none"> -Faciliter la réinsertion des jeunes diplômés des écoles de formation ; -Favoriser la formation des jeunes sur la maintenance du matériel agricole et du solaire ; -Faciliter l'offre de services financiers adaptés à la problématique de l'entrepreneuriat féminin et des jeunes par le biais de la Mutuelle d'Épargne et de Crédit FEPRODES |
| REFAN - Réseau des Femmes Agricultrices du Nord | <ul style="list-style-type: none"> -Transformation des fruits et légumes -Bonne gouvernance -Techniques de production maraîchères Séchage fruits et légumes -Transformation des produits locaux -Champ école des producteurs | Impact positif de la formation avec des changements de comportement | taille du réseau, manque de moyens financiers et matérielles pour satisfaire tous les membres | <ul style="list-style-type: none"> -Promouvoir et développer l'esprit entrepreneurial des femmes et des jeunes ; -Renforcer les pratiques entrepreneuriales pour femmes et jeunes ; |
| Union des femmes Productrices de Ross Béthio | <ul style="list-style-type: none"> -Dynamique organisationnelle -Gestion administrative et financière -Le chemin du bon riz -Le stockage -La transformation du riz blanc | Impacts positifs de la formation | Démultiplication pour atteindre tout le monde Manque de moyens | <ul style="list-style-type: none"> -Bonne gouvernance pour les leaders -Gestion administrative et financière pour les nouvelles adhérentes |



| | | | | |
|-------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | <p>Le riz étuvé La transformation des fruits et légumes, des céréales locales La gestion de l'eau Le leadership La réforme foncière La gestion des pesticides</p> | | | <p>Formation en NTIC Augmenter les surfaces emblavées</p> |
| <p>Unions hydrauliques</p> | <p>Dynamique organisationnelle Lutte contre les mauvaises herbes La gestion des pesticides Gestion foncière et POAS Marketing Techniques de production maraichère La transformation des fruits et légumes Utilisation des engrais Processus d'amélioration des besoins de maintenance et d'élaboration du programme de maintenance</p> | <p>Fiabilité de la comptabilité, bonne traçabilité, bonne dynamique organisationnelle</p> | <p>Démultiplication, niveau d'information</p> | <p>Augmentation des surfaces et des rendements Créer une base de données, faire des missions de suivi</p> |
| <p>LSGT, programme porté par le CIFA</p> | <p>-Les trois niveaux sont formés sur des modules de base (introduction à LSGT, portrait et analyse du milieu, histoire des organisations paysannes, citoyenneté paysanne, élaboration de projet, initiation à la gestion de l'entreprise agricole, rôle et responsabilité au sein d'une OP, vie démocratique, outils de base de la vie associative, économie et système collectif de mise en marché, commerce</p> | <p>-Assiduité aux sessions de formation ; -Impact positif sur les projets individuels et collectifs (remboursement intégral des crédits, refinancement de plus de générations de producteurs par le système revolving, systématisation formation/financement,</p> | <p>-Perte de transparence dans certaines OP depuis l'arrêt du projet -Détournement d'objectifs en début de projet (finalement rectifié au fil du temps)</p> | <p>Eu égard à son mode de fonctionnement qui lui a valu pleins de succès, il y a lieu d'inciter à la démultiplication de l'approche du projet LSGT à l'échelle nationale.</p> |

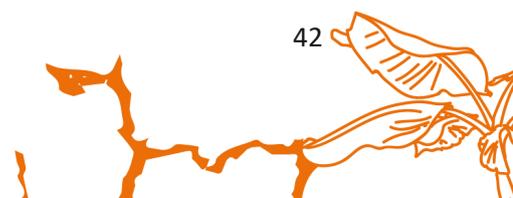


| | | | | |
|--|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--|
| | <p>international, principe et pratique environnemental etc.</p> <p>-Formation sur mesure selon le projet individuel ou collectif (production de semence, embouche, aviculture, culture maraichère, petit commerce, pisciculture, reboisement, gestion administrative et financière des OP, formation des formateurs</p> | <p>amélioration de la gouvernance des OP, amélioration de la communication, transfert de compétence par la formation de paysans formateurs).</p> | | |
|--|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--|

3.7 CAPITALISATION D'EXPERIENCES INNOVANTES

❖ LSGT ou les Savoirs des Gens de la Terre

LSGT est un programme financé par UPA/DI (coopération canadienne) dont l'enjeu majeur est de développer une approche permettant de rejoindre les paysannes et les paysans dans leur premier lieu d'appartenance, au sein des groupements, au cœur du village. Les premiers exercices d'une telle démarche de formation permettront aux participants d'être accompagnés dans un autodiagnostic, tant de leur entreprise que de l'environnement dans lequel ils évoluent. Ainsi, ayant une vision plus claire de leur environnement et étant plus conscients des besoins à combler pour améliorer les conditions de leur profession-paysan, les apprenants pourront plus facilement s'engager dans la recherche de pistes de solutions pour combler ces besoins individuellement et collectivement. Le programme LSGT a donc pour finalité de « *contribuer au développement de l'agriculture familiale dans des pays et des zones ciblées, en soutenant le développement des entreprises agricoles et en renforçant l'engagement des paysannes et des paysans dans leur milieu et au sein de leurs organisations* ».



Encadré 3 : LSGT ou un programme intégré de formation

Un programme intégré de formation, de financement et d'accompagnement pour le développement de l'agriculture par les paysannes et les paysans

L'approche LSGT est basée sur un ensemble de séances de formation qui s'échelonnent sur cinq ans s'adressant aux producteurs et productrices, aux groupements et aux unions/fédérations de producteurs. Les cursus de base conduisent à l'élaboration de projets de développement à caractère économique, dont la mise en œuvre est appuyée par un soutien financier, de l'accompagnement et de la formation sur mesure.

Cinq volets généraux

Volet I « Profession : paysan » pour le développement durable des exploitations agricoles familiales

Volet II « Solidarité paysanne » pour le renforcement des groupements de base de producteurs agricoles

Volet III « Action paysanne démocratique » à l'intention des élus et permanents au sein des organisations

Volet IV « Animation, formation et accompagnement » pour les formateurs et intervenants

Volet V « Coopération de paysans à paysans » s'adresse aux intervenants en contexte interculturel, tant dans les échanges Nord-Sud que dans les échanges Sud-Nord et Sud-Sud

Deux volets thématiques

Volet VI « Gestion communautaire des ressources naturelles à l'échelle villageoise »

Volet VII « Renforcement de la gestion administrative et financière des groupements, unions et fédérations »

Un fonds de financement

Ces fonds financent des projets de production végétale ou animale directement reliés aux besoins identifiés dans le cadre des diagnostics et des formations. Il y a trois types de fonds/projets :

1. À la fin du programme I, « Profession : paysan », les participants auront élaboré individuellement ou en groupe des projets pour le développement de leur entreprise.
2. Au cours du programme II, « Solidarité paysanne », les participants disposeront d'un nouveau fonds qu'ils utiliseront avec leur groupement pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet collectif de service aux membres.
3. Enfin, un troisième fonds de développement sera disponible dans le cadre de la

gramme III « Action paysanne démocratique ». A l'instar des fonds octroyés aux paysannes et paysans, ces fonds permettront de mettre en place ou consolider un service répondant aux besoins des membres de l'organisation.

Encadré 3 : LSGT ou un programme intégré de formation

Encadré 4: témoignage d'un acteur clé

Témoignage de El Hadji Sène ancien directeur du CIFA et animateur de session de formation

« Les gens restent dans le programme LSGT malgré la durée de la formation. C'est une session de formation qui est organisée par mois. Cela a permis de bien identifier les producteurs motivés. Toutes les formations se déroulent en langue nationale et sont animées par des techniciens aguerris. Malgré la fin du projet longeur, il y a la poursuite des activités : ex FPA : production de semence, achat groupé des intrants.

Grâce aux modules sur mesure, les projets individuels restent et continuent, les paysans formateurs (dynamique organisation, économique) continuent l'animation ».

❖ ASCA

Le projet ACSA « Sécurité Alimentaire et Adaptation au Changement Climatique dans les Systèmes Agricoles des Petits Producteurs du Delta du Fleuve » vise à susciter des dynamiques participatives entre les acteurs du développement de l'agriculture, producteurs, commerçants, techniciens, chercheurs, décideurs. Il vise à co-construire des outils de diagnostic et d'aide à la décision afin de mieux utiliser les informations agro-climatiques et de marché et définir les meilleures options d'adaptation face aux changements climatiques.

Les bénéficiaires seront les communautés et les GPF rizicoles et maraîchères du delta entre et d'une partie de la zone des Niayes de Saint Louis.

C'est un projet de recherche action qui s'inscrit dans les efforts de transition écologique, vers des agricultures intelligentes face au climat, et constitue une étape importante pour la promotion de la sécurité alimentaire dans la Vallée du Fleuve Sénégal.

Le Projet ACSA exécuté par l'UGB, déroule un important programme de renforcement de capacités des productrices et des acteurs engagés dans le processus et la plateforme INNOVACSA.

Les différents modules de formation sont dans le tableau ci-dessous

Tableau 6: module et bénéficiaires de formation

| N | Module | Bénéficiaires | Nbre de personnes |
|---|----------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|-------------------|
| 1 | formation à l'utilisation de l'information climatique et météorologique | GIE/GPF/UFAT des femmes de Mboudoum- | 106 |
| 2 | formation à l'utilisation de l'information de marché | Barrage, Ross-Béthio, | 106 |
| 3 | formation à l'utilisation des connaissances endogènes | Gandiaye, Diagambal, Diama, Ndiébène | 106 |
| 4 | formation sur l'information climatique et la gestion du cycle des cultures | Gandiole et Leona Potou | 245 |
| 5 | formation sur la mise en place de pépinières | | 245 |

Capitalisation Formation continue Fleuve Sénégal

| | | | |
|----|--------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|-----|
| 6 | formation sur la lutte contre les bios agresseurs | | 245 |
| 7 | formation sur les techniques d'irrigation | | 245 |
| 8 | formation sur la fertilisation et le compostage | | 245 |
| 9 | formation sur la préparation de terrain et le semis direct du riz | | 254 |
| 10 | formation sur la qualité post récolte et les techniques de stockage | | 210 |
| 11 | formation en planification, suivi et évaluation | Acteurs plateforme InnovACSA | 35 |
| 12 | recherche de financements (found raising) | Acteurs plateforme InnovACSA | 35 |
| 13 | formation en stratégies de communication et de plaidoyer | Acteurs plateforme InnovACSA | 35 |
| 14 | sessions de sensibilisation à l'entrepreneuriat | GIE/GPF/UFAT des femmes de Mboudoum-Barrage, | 280 |
| 15 | initiation à l'entrepreneuriat et identification des idées | Ross-Béthio, Gandiaye, | 280 |
| 16 | partage d'expérience de projets (success stories) | Diagambal, Diama, | 280 |
| 17 | renforcements de capacité en bp | Ndiébène Gandiole | 175 |
| 18 | formation sur les techniques de production piscicole | Leona Potou | 175 |
| 19 | formation sur les techniques de production avicole | | 175 |
| 20 | formation sur les techniques de production fourragère | | 210 |
| 21 | formation en techniques de transformations et de conservation des produits agricoles et laitiers | | |
| 22 | formation en dynamique organisationnelle | | |
| 23 | formation changement climatique et marché | Acteur InnovACSA | |
| 24 | formation en dynamique organisationnelle | | |

Les thématiques de formations sont pré identifiées par les femmes en fonction de leurs besoins quant au développement de leurs activités principales et/ou leurs capacités à embrasser plusieurs activités génératrices de revenus dans leur chaîne de valeur.

La méthodologie d'animation des sessions de formation est basée sur les méthodes avancées de participation et s'appuie sur des techniques de facilitation qui permettent des échanges dynamiques et constructifs entre les participantes. L'accent est souvent mis sur la présentation des différentes expériences, à travers un brainstorming, les présentations en diaporama pour un apport d'informations sur les différents thèmes développés en insistant sur les aspects pratiques et parfois des visites de terrain.





Globalement, les ateliers répondent aux attentes des participantes qui pensent et confirment dans leur majorité, que les nouvelles connaissances acquises leur permettent d'améliorer leurs performances et d'être plus efficaces.

❖ Clusters horticoles et avicoles de 3FPT

Le Fond de Financement de la Formation professionnelle et technique (3FPT) est une structure créée par l'Etat du Sénégal en Octobre 2014. Sa source de financement principale est : Etat du Sénégal à travers la Contribution forfaitaire à la charge de l'employeur (CFCE), la taxe payée par les entreprises qui représente 3% de la masse salariale des entreprises (environ 20 milliards FCFA par année), la Contribution de partenaires techniques et financiers (Banque Mondiale, Agence Française de Développement, Luxembourg, etc.).

Le fond finance :

- la formation continue: renforcement des capacités pour les travailleurs des entreprises et des organisations professionnelles ;
- la formation pré emploi : certificats de spécialité, formation qualifiante, formation avec finalité d'insertion - formation initiale pour les individus et les groupes d'individus ;
- formation ou investissement constructions/réhabilitations/ équipements formation du personnel écriture et révision des programmes, plans stratégiques de développement pour les établissements de formation professionnelle et technique ;
- reconnaissance qualité : labellisation des établissements de formation professionnelle et technique (fpt), accréditation des organismes de FPT.

Avec l'appui la Banque Mondiale et de l'Agence Française de Développement, la République du Sénégal met en œuvre un programme d'appui à la politique de formation professionnelle agricole, orienté vers le développement de filières prioritaires de l'horticulture, de l'aviculture et du tourisme.

L'initiative concourt à l'avènement à la tête des entreprises horticoles avicoles et de tourisme, par la formation professionnelle, d'une génération jeunes, formés et diplômés, capables de piloter les processus de transformations de ces unités économiques de base. Il s'agit en même temps de doter les entreprises d'une main d'œuvre compétente et mobilisée autour des enjeux de croissance et de compétitivité.

C'est ainsi que les Clusters, à travers le projet Formation Professionnelle pour l'Emploi et la Compétitivité (FPEC) a été mis en place pour prendre en charge cette demande de formation à travers la constitution d'un réseau de centre de formation (un en tourisme, un en aviculture et deux en horticulture (Thieppe et Nétéboulou)).

En attendant l'édification des centres dédiés à l'horticulture et à l'aviculture, la Coordination des Clusters a négocié et contractualisé avec les centres et opérateurs de formation (aptes à délivrer des formations selon les standards de qualité du Cluster) pour délivrer des formations dites professionnalisantes courtes (2 à 6 mois), de 4 à 6 mois conduisant à des Certificats de Spécialité pour environ 10 000 jeunes.



Ainsi, le Cluster s'engage à i) financer la formation y compris les investissements et la matière d'œuvre, ii) à suivre et évaluer la mise en œuvre de la formation et iii) à veiller à la pertinence et à l'actualisation des curricula selon les constats repérés auparavant et avec l'approche avec les compétences (APC).

Tandis que le Centre s'engage à i) recruter avec la participation du cluster, les apprenants éligibles et sélectionnés, ii) assurer aux jeunes une formation de qualité dans le respect des cahiers des charges et des délais, iii) accompagner l'insertion des apprenants et iv) rédiger les rapports d'exécution technique et financier à la fin du programme de formation des jeunes.

C'est dans ce cadre que le CIPA et le CIFA ont signé respectivement une convention pour former annuellement 4 cohortes de 30 jeunes chaque (soit au total 120 jeunes) durant 4 au CSPH (Certificat de Spécialité de Producteur Horticole) qui constitue un dispositif innovant source d'une meilleure employabilité.

La formation offerte en alternance (école/entreprise) doit permettre de :

- Développer l'efficacité dans l'exercice du métier ;
- Assurer une bonne intégration à la vie professionnelle ;
- Faciliter l'adaptation aux nouvelles technologies et l'actualisation des compétences.

En ce qui concerne le CSPH, les compétences visées sont :

- Produire des plants
- Produire des légumes
- Produire des fruits

Au niveau de Saint Louis et partout au Sénégal, les succès enregistrés (engouement des jeunes) résultent de l'insertion rapide des premiers formés.

❖ Formation au métier de conseil en agriculture au CIFA

Le conseil agricole ne peut plus rester une simple fonction d'*encadrement des paysans, d'appui aux producteurs ruraux, de vulgarisation agricole* ou encore de *transfert de technologie*. Le conseil agricole est en passe de devenir un métier à part entière. Il se spécialise, se diversifie d'avantage et prend progressivement de l'importance stratégique dans les politiques de développement agricole.

Il s'agit d'une action de formation de **Conseillers Agricoles** et de **Responsables hiérarchiques de Conseillers Agricoles**.

La démarche globale de la formation du conseiller est un **processus** qui comporte **trois phases** qui se succèdent selon une logique et une dynamique.

Les 3 phases sont :

- **la préparation** de l'intervention de conseil,
- **la réalisation** de l'intervention de conseil,
- **l'achèvement** de l'intervention ou **l'évaluation** de la prestation de conseil;

Capitalisation Formation continue Fleuve Sénégal



La formation au conseil en agriculture au CIFA, s'est adressée aux publics suivants :

- les **Conseillers Agricoles** en poste dans les Sociétés Régionales et Projets de Développement Agricoles,
- les **vulgarisateurs et autres agents techniques** dans les services publics (Directions Régionales de Développement Rural),
- les **animateurs et facilitateurs** dans les Organisations Paysannes (OP) et les Organisations non Gouvernementales (ONG),

C'est sur la base de besoins exprimés que ces formations actuelles au conseil sont conçues :

1. Un module qui s'adresse aux Conseillers agricoles de base "**la démarche de conseil**",
2. Un module qui est destiné à des responsables, supérieurs hiérarchiques des Conseillers agricoles : "**la démarche de conseil et le management d'une équipe de conseillers**".

C'est une formation transversale qui puise dans plusieurs domaines et disciplines nécessaires, voire indispensables pour une intervention de conseil comme :

- aspects relationnels entre des individus isolés et entre des groupes de personnes ;
- partenariat, contrats et négociation entre acteurs ;
- communication à l'interne et à l'externe et les techniques d'entretien en conseil ;
- gestion du temps et organisation du travail ;
- aspects commerciaux, outils de résolution de problèmes et de conduite de projets ;
- changement de rapports avec les agriculteurs, le comportement et l'attitude à tenir ;
- identification et analyse d'une demande de conseil ;
- les attitudes pour écouter et les critères d'un bon objectif ;
- les dilemmes du Conseiller et ses différents rôles.

Cela a permis d'atteindre des effectifs formés de plus de 150 conseillers agricoles et une vingtaine de responsables.

❖ Formation des leaders paysans (PSAOP 2)

Les PSAOP était un programme financé par la Banque Mondiale. L'enjeu du PSAOP était d'aider à mettre en place les réformes institutionnelles pour le développement agricole contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté en milieu rural et la conservation de l'environnement.

La première phase (5 ans) du PSAOP avait pour objectif de : (i) renforcer les capacités techniques et organisationnelles des organisations de producteurs en mettant à leur disposition au niveau local, régional et national, des moyens financiers pour leur permettre de mobiliser les ressources humaines nécessaires ; (ii) responsabiliser les institutions de service public (recherche, conseil agricole, définition de politique et contrôle/réglementation) vis à vis des producteurs à travers la

décentralisation/déconcentration, et l'introduction de mécanismes de contractualisation ou de co-gestion. Au niveau local (communauté rurale), le PSAOP qui finance le renforcement des capacités en s'appuyant sur une concertation des OP (CLCOP) est conçu comme complémentaire du PNIR qui appuie le processus de décentralisation et la réalisation d'infrastructures rurales.

Les propositions et programmes de formation des leaders paysans découlaient des résultats d'un atelier de diagnostic. Elles s'efforçaient de proposer à partir du parcours pédagogique général défini au niveau national pour la formation des responsables locaux d'OP, un contenu et une organisation pédagogique qui soient adaptés à la réalité de l'agriculture et à la situation des OP dans la région ;

Les propositions ne traitent pas de la même façon toutes les étapes prévues pour la formation des responsables locaux d'OP de la vallée ; elles mettent l'accent sur les premières étapes (contenu et pédagogie des deux premiers modules et des activités de recherche appliquée que les responsables locaux en formation devront réaliser entre les modules 1 et 2, 2 et 3.

Les propositions précisent dans le détail, au fur et à mesure du déroulement prévu pour la formation, ce qui reste à faire : documentation réunir et à traiter, préparation avec des formateurs paysans de leurs intervention, préparation avec les intervenants extérieurs de leurs contributions, supports pédagogiques à préparer, etc.

Encadré 5 : appréciations des formateurs et des producteurs

Pour les formateurs :

A travers les thèmes, il s'agit d'apprécier l'analyse que les responsables font des problèmes de leurs adhérents, des réponses apportées par les OP, de l'adéquation entre problèmes et réponses. Il s'agit aussi d'apprécier la capacité des responsables à réfléchir ensemble : à partir de son expérience personnelle, participer à construction d'une analyse plus globale.

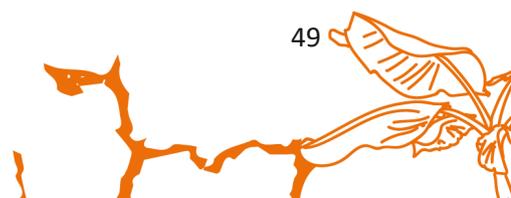
Pour les producteurs

La formation a permis de réfléchir sur soi-même, sur son environnement immédiat, de faire la recherche action, de mieux parler en public, de se sentir plus considéré. La formation a permis de développer un regard, une vision et de définir un chemin à travers une planification stratégique au sein des OP. Les leaders paysans ont gagné en diagnostic et prospective.

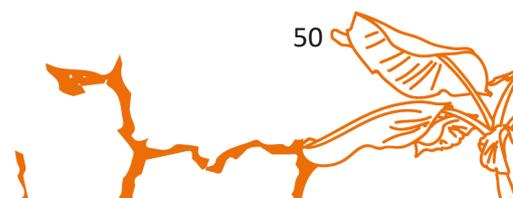
NB : cette formation est une innovation de par les thèmes qu'elle aborde, sa durée (1 an), l'articulation entre « sessions » de formation et travail dans les OP, le rôle qu'y jouent les responsables d'OP (programme géré par la Fongs, formateurs paysans, rôle actif des responsables, paysans en formation).

Les enjeux suivants ont été identifiés :

- ➔ la promotion des femmes ;
- ➔ la sécurisation du financement des activités rurales (agricoles et extra-agricoles) ;



- 
- l'avenir des ressources en eau (fleuve et défluent ; Lac de Guiers) ;
 - la valorisation des opportunités économiques
 - la place et le rôle de l'émigration
 - La nécessité de définir des modèles techniques et économiques durables et plus résistants aux chocs extérieurs ;
 - La diversification agricole et la place du riz (l'oignon est plus rentable)
 - Le foncier ;
 - l'agro-business ;
 - l'arrivée des nouvelles populations dans la vallée : les mourides ont pris le commerce local, ils peuvent entrer dans la production irriguée ; l'avancée des daaras dans le Ferlo réduit les zones d'élevage ;
 - l'orientation des programmes de développement
 - la formation professionnelle massive des jeunes ;
 - la structuration des filières et des interprofessions ;
 - la valorisation des aménagements : améliorer la qualité, rentabiliser les zones aménagées (taille des parcelles, rendements) ;
 - l'autonomie des OP : ne pas être instrumentalisée par les pouvoirs publics ;
 - la jonction entre agriculture/pêche/élevage ;
 - salinisation des terres ;
 - conservation des pâturages.
 - La formation est prévue pour un an et est divisée en cinq étapes ;
 - Chaque étape comprend une session de 6 jours appelée « module » (pendant laquelle les responsables en formation seront tous réunis) **et** un travail (recherche appliquée) que chaque responsable devra faire dans son OP avant de venir au module suivant. Les deux activités forment **un tout**.
 - Chaque étape est construite autour d'une question qui orientera le travail pendant le module et après le module.



Encadré 6 : témoignage de participant à la formation des leaders

D'emblée les participants disent je cite : « qu'ils savent désormais qui ils sont et d'où est ce qu'ils viennent. A l'état actuel des choses ils savent où en sont-ils. Ils pensent savoir où veulent ils aller. Avec la construction de leur plan stratégique et leurs plans d'actions ils savent comment y aller. Le renforcement de leurs capacités de négociation à travers le dernier module leurs a permis de conquérir de nouvelles aptitudes leur permettant de bien travailler avec les autres acteurs pour arriver là où ils veulent. »

❖ RESOF

Le Réseau Formation Fleuve (RESOF) est une plateforme née des dynamiques de mise en œuvre en œuvre de la SNFAR qui regroupe les acteurs de la Formation Agricole et Rurale qui interviennent dans la vallée du fleuve Sénégal. Il met en œuvre un programme d'actions quadriennal intitulé « Contribution à la mise en œuvre de la SNFAR dans la vallée du fleuve Sénégal »

Dans ce cadre le secrétariat du RESOF mène depuis sa création une réflexion stratégique pour créer les conditions d'une régulation participative de la FAR dans la région de Saint-Louis qui a permis d'atteindre entre autres résultats significatifs :

- mobilisation et implication des OP et collectivités territoriales autour de la SNFAR ;
- atelier national sur le pilotage de la FAR dans la vallée du fleuve Sénégal en 2004 à Saint-Louis ;
- atelier régional sur la Loi d'orientation agro sylvopastorale ASP : enjeux de la FAR pour les acteurs à la base en 2005 à Matam.

Deux principales recommandations sont issues de ces concertations. Il s'agit de :

1. Mise en place d'un cadre de concertation et d'action regroupant l'ensemble des acteurs dont le pilotage est confié au RESOF ;
2. Mise en place d'un Fonds régional de formation agricole et rurale avec l'appui de la Coopération Suisse (Bureau d'appui à la Coopération Suisse au Sénégal).

Depuis 2006, le secrétariat du RESOF s'est engagé à mettre en œuvre ces recommandations par le biais de la création d'un cadre régional de pilotage de la FAR dans la région de Saint-Louis et la mise en place de fonds locaux de FAR dans des communautés rurales.

Le secrétariat du RESOF a mis en place un Groupe d'Animation du processus de concertation coordonné par le Conseil Régional de Saint-Louis et comprenant :

- l'Agence Régional de Développement
- la SAED
- le Centre d'Initiation Agricole de Saint-louis

- l'Inspection Départementale de l'Education Nationale de Saint-Louis
- le Centre de Formation et de Perfectionnement en Economie Familiale et Sociale de Saint-Louis.

Ce groupe d'animation fonctionne suivant une démarche inclusive qui permet de solliciter l'expertise, les compétences et les ressources institutionnelles régionales dans le domaine de la Formation Professionnelle Agricole et Rurale.

L'animation du processus a permis l'élaboration des supports de travail. Il s'agit :

- d'un document de Plaidoyer
- du cahier de charge du groupe d'animation.

Encadré 7 : difficultés de prise en charge de la dimension genre

Difficulté de prise en compte de la dimension genre par le RESOF

Malgré les efforts de sensibilisation faits à l'endroit des membres pour encourager leur participation dans les exercices d'élaboration et de mise en œuvre des activités, la contribution des femmes a été insuffisante dans la mise en œuvre du plan d'actions, notamment dans les aspects de propositions d'actions spécifiques et mobilisatrices.

❖ Formation des femmes agricultrices

La promotion des femmes revêt plusieurs aspects :

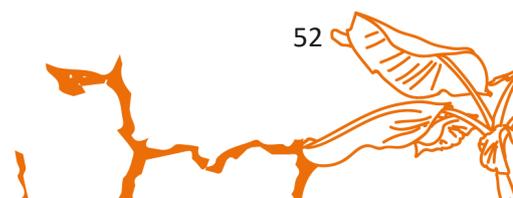
- économiques : problèmes d'accès au foncier, au crédit, à l'information et à la formation, etc.
- accès aux centres de décision (dans les OP et ailleurs) ;
- éducation des filles et formation ;
- lutte contre les coutumes qui freinent les initiatives (mariages précoces, excision, règle d'héritage qui les défavorise, etc.) ;

Les OP prennent inégalement en compte les revendications des femmes qui sont souvent en 2^{ème} "ligne" mais les choses changent peu à peu ;

Dans le Delta du Fleuve Sénégal il existe plusieurs organisations de femmes qui mènent plusieurs activités de production, de commercialisation et de transformation agricoles et agroalimentaires.

Hormis ces organisations qui regroupent exclusivement des femmes, elles sont très présentes dans les organisations mixtes où elles ont pris une place importante du fait de leur poids démographique (les derniers chiffres de la population donnent une majorité de femmes de l'ordre de plus de 50%).

Longtemps laissés en marge (par l'ostracisme des hommes et absence de transparence et de démocratie) des processus de formalisation des organisations productives et paysannes et d'octroi des terres (parce que confinées dans des associations de femmes non formelles) les femmes ont pris en





main leur destin pour créer des organisations spécifiques et mettre en place des entreprises très dynamiques malgré l'efficacité reconnue des groupements non formels dans les activités de mobilisation, de sensibilisation et surtout de micro crédits (tontines).

Au niveau du Delta du Fleuve Sénégal et pour les femmes, l'un des facteurs déclencheurs de ce vaste mouvement d'organisation a été la lutte pour l'accès au foncier. C'est ainsi que la SAED a augmenté le volume des aménagements pour leur permettre d'accéder aux terres de cultures compte tenu de leur nombre important et croissant dans les activités de production, commercialisation et transformation du riz notamment.

C'est cela qui fait qu'aujourd'hui elles évoluent beaucoup dans l'agro-industrie où elles sont entrain progressivement de **"prendre le pouvoir"**. Par exemple au niveau de la FPA (Fédérations des Périmètres Auto gérés), il y a 11 mini rizeries dirigées uniquement par les femmes d'où l'importance des femmes.

C'est ainsi que la montée en puissance des femmes s'est heurté à deux problématiques importantes liées au manque de formations et de financements. Ainsi, l'intensification des activités et la bonne implication des femmes ont généré beaucoup de demandes dans divers domaines de la professionnalisation, la formation, le financement et le micro crédit, la mécanisation, du renforcement de capacités (RDC), le leadership communication.

Grâce à la participation aux formations, les femmes ont pu s'affirmer en prenant plus de la consistance dans la gestion des activités de production et des organisations. L'impact des formations a permis de massifier les structures de femmes comme au niveau de Mme Ndèye Gaye où le nombre de groupements est passé rapidement de 12 à 60.

Encadré 8: témoignage d'une productrice

Sina Diagne productrice et Chef d'entreprise Réseau Siggil Jiggen

J'ai commencé à cultiver 0.25 hectares mais actuellement je peux cultiver jusqu'à 200 hectares.

Avant sur 5 ha je consultais le conseiller agricole pour faire l'expression de besoins mais actuellement avec mes 200 hectares, je fais-moi même mes expressions de besoins (budget prévisionnel, planning des activités, approvisionnement, choix des intrants, etc.

J'ai appris à manipuler et amortir le matériel agricole.

Sur la culture d'oignon j'ai appris avec les Champs École Producteur (dans le cadre de l'APOV/FNDASP).

Également, les formations ont permis de faire évoluer les femmes qui sont passées de simples vendeuses au détail à productrice chef d'entreprise et ont favorisé l'émergence de plusieurs productrices dans les domaines :

- Transformation des produits agricoles et laitiers*
- Sur le plan stratégique : leadership et plaidoyer pour lutter et négocier, démocratie interne en augmentation*
- Sur le plan organisationnel consolidation de la stabilité des OP, émergence de paysans formateurs*

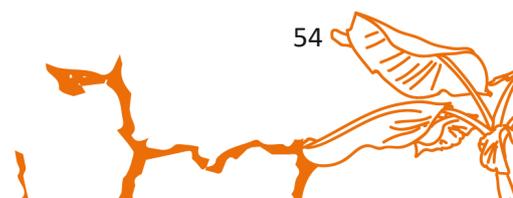
Encadré 9 : témoignage d'une femme leader

Ndeye Gaye Productrice et Leader Paysan

"Si les femmes n'étaient pas formées elles n'auraient jamais intégré les instances de décisions des organisations."

"Rester là et sur place pouvoir comprendre ce dont j'ai besoin pour produire c'est grâce aux nombreuses formations qu'on a reçues" ; "La formation est au début et à la fin du développement si on veut avoir des résultats palpables dans les champs », « Les formations m'ont permis de passer de commerçante à productrice et transformatrice gérante d'une unité de transformation"

"Pose de carrés de rendement, calcul de taux d'humidité constituent des acquis importants pour les femmes qui s'autogèrent maintenant grâce aux formations"





Encadré 10 : témoignage d'une femme cheffe d'entreprise et présidente de fédération

Fatou Dieng Ndiaye productrice et cheffe d'entreprise

« C'est grâce à la formation que nous avons pu mettre en place notre mutuelle d'épargne et de crédit dans toute la région de Saint Louis et de Matam. Il était rare de voir une femme qui possède quelques ha de cultures et une entreprise. Aujourd'hui, certaines parmi nous ont plus de 20 ha. Nous sommes devenues des cheffes d'entreprises. Nous parvenons grâce à la planification à concilier les travaux champêtres et ceux domestiques sans oublier l'éducation des enfants. Il serait bon que l'Etat revoie sa politique d'appui aux agriculteurs en pensant aux petits producteurs. »

IV. Analyses générales et Perspectives

4.1 VECU ET RESENTI DES ACTEURS : FORCES ET FAIBLESSES DE LA FORMATION

D'après les différents travaux menés, les forces et faiblesses de la formation des producteurs et productrices ont été identifiées et rassemblées dans le tableau 8.

Tableau 7: Forces et faiblesses de la formation des OP

| Forces | Faiblesses |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none">→ Existences de structures étatiques et d'associations spécialisées en FAR ;→ Offre de formation plurielle ;→ Certains dirigeants d'OP maîtrisent bien les problématiques des politiques agricoles ;→ Développement institutionnel et partenariat avec les collectivités locales ;→ Liaison de plus en plus forte entre les structures de recherche et les OP ;→ Bonne expérimentation du concept champs école paysan ;→ L'essentiel des projets et programmes ont un volet formation ;→ Maîtrise des outils de gestion au sein de certaines OP ;→ Émergence de leaders au sein des jeunes et des femmes dans les OP et dans les très petites et petites entreprises agricoles ;→ Mise en place du RESOF ;→ Poursuite du programme LSGT (esprit) malgré la fin du projet ;→ Émergence de l'agriculture biologique et agroécologique | <ul style="list-style-type: none">→ Les ressources humaines et financières manquent dans certaines structures étatiques faute de salaires attractifs ;→ Absence de capitalisation des formations ;→ Absence de démarche qualité dans les formations et structures de formation ;→ Absence de structure de régulation ;→ Absence de cadre de concertation ;→ Absence d'observatoire d'évolution des pratiques agricoles dans la vallée ;→ Absence de suivi des bénéficiaires de formation ;→ Offre tournée plus vers les productions végétales ;→ Cloisonnement des structures de formation ;→ Absence et ou obsolescence des projets d'établissement et plans stratégiques ;→ Accaparement dans certains cas des possibilités de formation par des dirigeants à causes des per diem |

4.2 ATOUTS ET LIMITES DE LA FORMATION AGRICOLE

De la même manière les atouts et limites de la formation agricole et rurale ont été répertoriés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 8: Atouts et limites de la formation continue

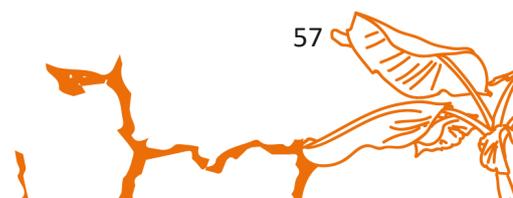
| Atouts | Limites |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none">→ Existence des 3FPT ;→ Plusieurs programmes agricoles sont mis en œuvre dans le delta ;→ Présence de plusieurs OP expérimentées ;→ Début de structuration des filières et des chaînes de valeurs ;→ Développement des très petites et petites entreprises ;→ Présence de la SAED ;→ Possibilité d'exportation de certaines productions agricoles (tomate, oignon, patate, pomme de terre, gombo...) ;→ Processus de labélisation de certains produits agricoles qui nécessite une réponse de la formation ;→ Transformation de certaines exploitations familiales en entreprises familiales. | <ul style="list-style-type: none">→ L'offre de formation est plus liée à des projets et programmes ;→ Manque de ressources financières ;→ Répartition non homogène des structures de formation au niveau de la vallée ;→ Approche pédagogique pas toujours liée à des compétences attendues ;→ Faible prise en charge de l'agroécologie dans les curricula de formation au sein des établissements de FAR ;→ Faible prise en charge des volets pastoraux et de gestion des ressources naturelles par l'offre de formation. |

4.3 BESOINS D'APPUI ET DE RENFORCEMENT DE CAPACITES

La diversification de la production agrosylvopastorale au sein des exploitations familiales, les politiques étatiques d'autosuffisance alimentaire comme le PRACAS et le PNAR, les changements climatiques, l'effet dévastateur du covid 19 en milieu rural (fermeture des marchés et des frontières), le rôle de plus en plus grandissant des OP dans la prise en charge des intérêts des paysans et paysannes (lobbying, plaidoyer, gestion des périmètres irrigués...) font naître de réels besoins en formation agricole et rurale, en développement institutionnel des structures de formation et des complémentarités et t partenariat entre structures, etc.

Les thématiques qui reviennent le plus dans la demande de formation sont les suivantes:

- renforcement de capacité sur la législation foncière, territoriale, environnementale, pastorale ;
- agroécologie et agriculture biologique ;
- élaboration et maîtrise des politiques agricoles ;
- management des organisations paysannes ;
- démarche qualité, certification et labélisation des produits agricoles;
- système d'information géographique et de marché ;



- lutte contre la salinisation et gestion de la fertilité des terres ;
- alphabétisation fonctionnelle ;
- changements climatiques et stratégie d'adaptation (résilience) ;
- recherche de partenariat ;
- gestion de l'eau.

4.4 PRISE EN CHARGE DES NOUVEAUX METIERS

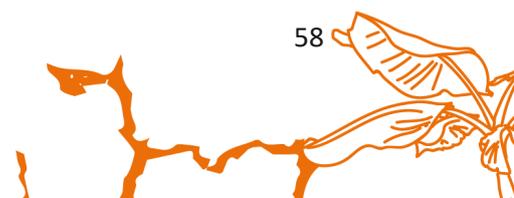
Le développement agricole et rural au sein de la vallée à travers l'émergence de très petites, petites et moyennes entreprises, l'installation de l'agro industries, la mécanisation grandissante des itinéraires techniques, la transformation de plus en plus des productions localement, la responsabilisation croissante des OP etc., a fait naître de nouveaux métiers que la formation ne prend pas encore en compte. Ces métiers peuvent être les suivants :

- conseiller agricole de base ou paysan et ou animateur/ relai paysan polyvalent ;
- ingénierie conseil ;
- gestionnaire d'une entreprise agricole et rurale ;
- producteur de semences diverses ;
- contrôleur agréé de semences diverses ;
- gestionnaire de fourniture et de gestion de l'eau d'irrigation ;
- prestataire de services dans la production, la protection, la récolte et post-récolte du riz ;
- conducteur et réparateur de matériels agricoles ;
- maintenance et réparation de matériels agricoles ;
- pisciculteur et agriculteur biologique et agro écologique ;
- valorisation des connaissances endogènes.

4.5. La formation comme moyen d'évolution

Dans la zone de capitalisation, la formation est apparue comme un moyen important qui a fait évoluer les pratiques des agriculteurs. En effet, même si la demande n'est pas bien construite, l'offre de formation sous forme de « service après-vente » des différents fournisseurs (matériels, intrants, services) a davantage permis aux agriculteurs de s'adapter mais aussi d'évoluer vers une meilleure productivité.

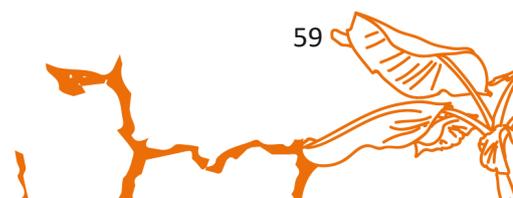
Aussi, la formation a permis de faire émerger des organisations paysannes fortes et ancrées dans des dynamiques de développement et de renforcement de la production.





Au niveau des femmes, les témoignages recueillis permettent d'affirmer sans ambiguïté que leur émergence a été grandement favorisée ce qui leur a permis de s'installer définitivement à la tête d'entreprises de production et de transformation viables et prospères.

Le dynamisme des acteurs dans la production et la transformation agricole et agroalimentaire ainsi que les performances ne semblent pas relever uniquement de la formation même si sa contribution est importante.





Conclusion, recommandations et points d'attention

Le delta du fleuve Sénégal a d'énormes potentialités agrosylvopastorales qui nécessitent une exploitation rationnelle et durable. Les exploitations agricoles familiales dominent au niveau des systèmes de production. Les terres agricoles sont menacées au niveau de certaines zones par la salinité. Les enjeux fonciers peuvent être un grand risque de stabilité dans ce milieu qui est très convoité.

Les structures de formations professionnelles agricoles sont plus concentrées autour de la ville de Saint-Louis et offrent des formations qui sont plus techniques. Cependant un ISEP vient d'être implanté dans la commune de Richard Toll.

L'offre de formation est très dépendante des projets et programmes et peuvent dans beaucoup de cas ignorer les besoins réels des producteurs à la base. L'ère des catalogues de formation ou des offres préconstruites est loin de se terminer puisque le financement de la formation est encore largement tributaire de la volonté des bailleurs de fonds ou des projets et programmes. Ces derniers poursuivant des objectifs précis sont obligés de caler leurs offres de formation à l'atteinte de ceux au détriment d'une construction de la demande de formation.

Les organisations socio-professionnelles liées au genre (femmes et les jeunes) sont également des cibles très importantes qui peuvent jouer des rôles importants dans la transformation positive des exploitations agricoles si les membres sont bien formés. Pour favoriser leur montée en puissance, un accompagnement différencié pour mieux accéder à la formation et au financement entre autre constitue un axe de travail qu'il faut explorer. Cet accompagnement bien présent par ailleurs permettra de créer un mouvement d'ensemble pour tirer en haut tous les acteurs de la production et de la transformation agricole et agro-alimentaire.

Il y a une nécessité à développer entre les différents acteurs (exemple de l'ex RESOF) un programme inclusif et résilient de formation et de développement de l'agriculture au sens large. Il va permettre aux OP de mieux se professionnaliser et de s'affirmer dans toutes les politiques agricoles et rurales et à tous les échelons territoriaux. Cela permettra aussi de mettre en place des mécanismes de financement et de construction de la demande de formation des différents acteurs

Un soutien au développement des exploitations agricoles peut être une piste à explorer à travers :

- la formation des productrices et producteurs de la base au sommet au plan technique et stratégique et politique ;
- l'appui à l'autonomisation dans les OP et à leurs transformations en société anonyme de développement dans la réalisation de projets à caractère économique et social ;
- la promotion et la professionnalisation des groupements, des unions et des faïtières pour qu'elles soient à la hauteur de leurs objectifs et des attentes des adhérents.

Il peut être urgent de mettre en place des plateformes durables d'innovation et d'actions à l'exemple du projet ACSA qui est logé au niveau de l'Université Gaston Berger. Il s'agira en plus des innovations techniques et technologiques à adopter, de créer les conditions pour réformer et faire évoluer le modèle organisationnel et de financement qui a fini de faire ses preuves.



Les femmes méritent plus d'attention et ont formulé un projet spécifique de formation.

